Larçay
à travers les siècles
Trésor
de l'Histoire

par **Nicolas Huron**
historien conférencier

origines
Moyen Age
roman gothique
Renaissance
Grand Siècle
trésor de la fabrique
Révolution française
XIXe - XXe siècles
aujourd'hui

Trésor de l'Histoire

L'église Saint-Symphorien de Larçay

(Indre-et-Loire) à travers les siècles

Conception et réalisation : **Nicolas HURON**
Brochure de la conférence du 29 mars 1991

Remerciements :

- Aux membres du Conseil municipal, et plus spécialement à monsieur Moïse Maillet, maire, pour leur aide.
- Au personnel des Archives départementales pour son accueil.

Introduction

Il ne semble pas exister de lien entre le Castellum gallo-romain de Larçay, fortification gallo-romain, le toponyme de Larçay, et l'église Saint-Symphorien du village… Et les preuves sont autour de vous et rassemblées dans cet article que vous retrouverez actuellement sur mon blog : patrimoine-rural.com

Du nom Larçay, au Castellum gallo-romain, et de saint Symphorien à l'église de Larçay

Ceux, dieux, hommes, ou saints, qui ont protégé autrefois la ville de Tours. Essayons d'en faire une part du récit historique…

Des légionnaires romains
Photo par David Friel - Flickr, CC BY 2.0 :
https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=3163126

Un site archéologique documenté et célèbre qui nous pose des questions…
A propos du *castellum* romain de Larçay, je ne reprendrai pas ici les bonnes informations données par le site internet encyclopédique Wikipedia, ni par l'excellente présentation que l'on peut trouver sur le site internet de la mairie de Larçay (Accueil -> Larçay -> Tourisme -> Le Castellum) réalisée suite aux fouilles archéologiques dirigées par Jason Wood (voir sur l'internet). Cependant, à propos de ce Castellum gallo-romain, deux questions m'ont été posées à la mairie de Larçay : Pourquoi y a-t-il un fort gallo-romain en maçonnerie du Bas-Empire sur les hauteurs du coteau de la vallée du Cher à Larçay ? Pourquoi ce fort semble inachevé ? Il manque en effet une bonne moitié du rempart à l'ouest et la partie nord de ce quadrangulaire, donnant sur le coteau, ne présente pas un épais rempart défensif, mais un mur plus léger et bas uniquement situé dans l'angle nord-est face à la vallée du Cher et à la Ville aux Dames.

Le mur est et la tour centrale accolée au rempart du côté est

Le vocabulaire
Notons que ce type d'édifice pouvait porter le nom de *castellum*, nom retenu par les archéologues, qui a donné en français « châtellier, château, castel… », mais aussi celui de *burgus* qui a donné en français le mot « bourg » dont le sens premier latin est « fortification, château fort », mot provenant de l'indo-européen « berge », limite.

Le mur sud du Castellum et sa tour sud-est

Mortier romain de remplissage du coffrage de parement

La tour sud-ouest

Un château-fort ? Non ! Un élément des défenses d'une zone administrée collectivement

La traduction de château-fort, pour ce genre de construction gallo-romaine, nous fait penser au Moyen-Age et aux châteaux-forts des seigneurs de la noblesse. Les châteaux-forts du Moyen Age sont des habitats de défense individuelle, soit d'un représentant d'une autorité royale ou seigneuriale, soit d'un seigneur indépendant. Le château-fort médiéval est un habitat fermé de tous côtés. Les défenses de l'époque gallo-romaine n'avaient pas une fonction de sécurité individuelle, mais étaient des aménagements de défense collective d'une ville, d'une frontière, ou pour sécuriser un passage, un carrefour, un « point de rupture de charge » comme un port, ou pour renforcer d'un point fragile, entre deux massifs forestiers par exemple, le plus souvent en frontière face à une zone hostile.

Des défenses pour une stratégie en ligne…

La force des légions romaines était surtout remarquable et efficace dans l'infanterie, surtout par l'invincibilité d'une ligne de front impénétrable. Ainsi, nous trouvons souvent des lignes de fossés, ou des fortifications incomplètes, en fait, complètes face à l'ennemi mais ouverte vers la partie à sécuriser qui sert à alimenter cette défense, en hommes, en vivre, en matériel, etc., mais aussi en soutien stratégique, voire psychologique… Cette incomplétude de la défense ou du rempart répond au principe romain de servitude à Rome, c'est-à-dire à la collectivité romaine, où tout le monde,

en tout cas les citoyens libres, devaient participer à la défense de l'Empire romain et à la prospérité de Rome, alors encore esclavagiste et menacée par des barbares libres notamment Francs, particulièrement criminels et pillards : les Germains. L'idée de se « planquer » individuellement ou en groupe dans un château-fort n'était pas concevable sous l'Empire et l'emprise de Rome qui assujettissait tout le monde au service de la puissance de l'Urbs.

PLAN DU CASTELLUM ET DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

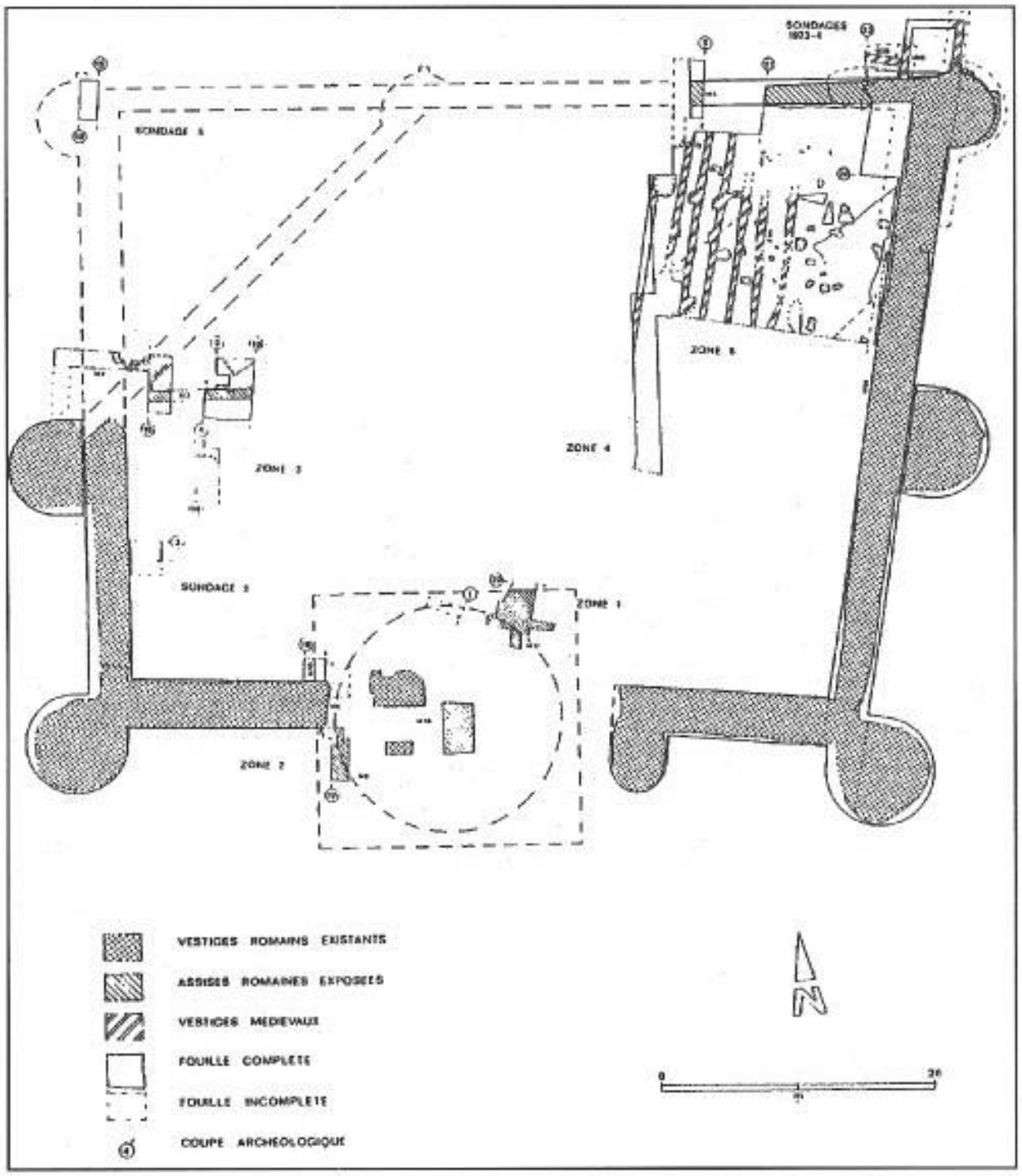

D'après : Wood Jason, 1987 - Rapport de fouilles.

Plan des fouilles archéologiques (site internet de la commune)

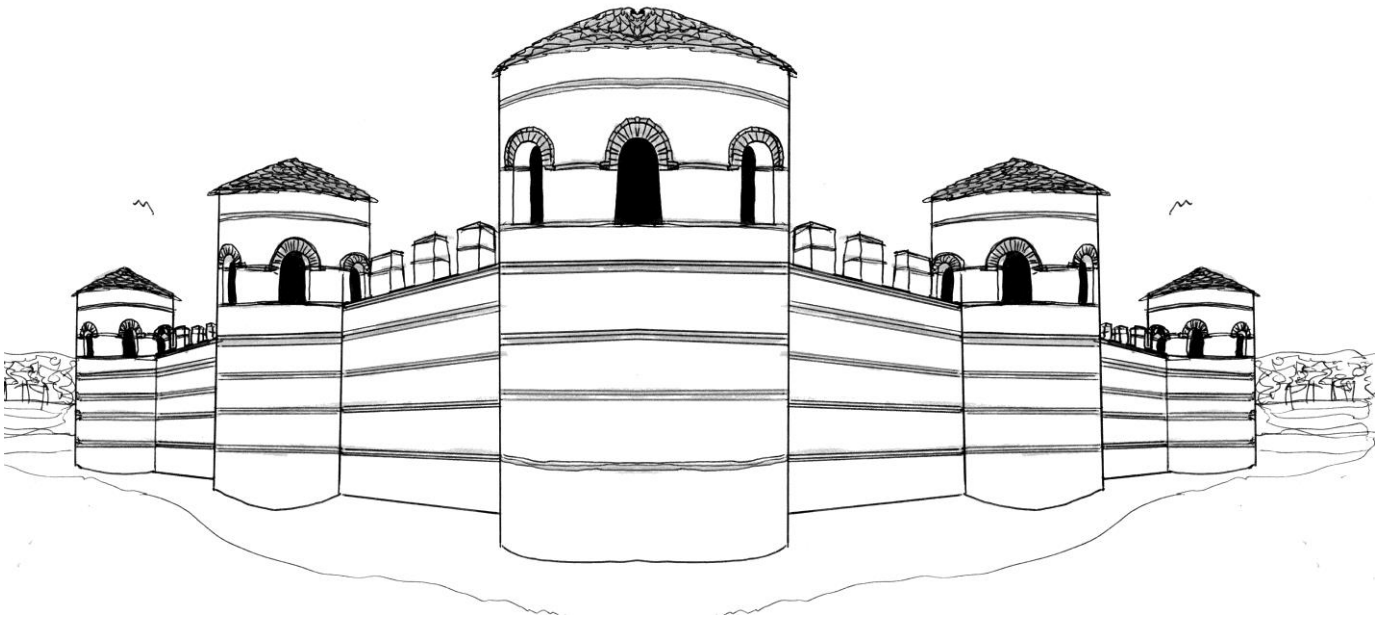

Exemple de reconstitution de remparts gallo-romain de la fin du IIIe ou du IVe siècle après Jésus Christ
(Dessin Nicolas Huron)

Un fort ouvert vers Tours, ville nourricière et centre de commandement

La moitié du rempart ouest au coin nord-ouest manque. Cette partie du rempart a pu être démolie pour servir de remblaiement à la route passant au pied du coteau, peut-être à l'époque moderne. Mais, à Larçay, la partie du fort, qui est ouverte, l'est vers la ville de Tours, son soutien, son ravitaillement, mais aussi son commandement, bref sa raison d'être. Donc, la raison d'être du *Castellum* de Larçay est la défense et le ravitaillement de la ville de Tours, et vice et versa, sur un point faible, entre la grande zone forestière du plateau, facile à défendre ou à fermer par des abattis d'arbres, et le coteau de la vallée du Cher, resté sans rempart défensif, par soucis d'économie mais aussi pour des questions de techniques militaires romaines.

En lisant la Guerre des Gaules de Jules César, on apprend que les Romains se trouvant en haut d'un escarpement se rendaient invincibles par armes de jet, la gravité leur donnant un avantage.

Notons que la grande forêt de Larçay, au sud, resta plus ou moins dans le domaine public gallo-romain puisqu'il appartiendra au Moyen Age à l'archevêque de Tours, héritier de l'autorité romaine, notamment sous l'archevêché de saint Martin (371-397) et pendant les invasions barbares, notamment de 406, mais aussi avant et après l'arrivée des barbares germains Francs conduits à Tours en 507 par le roi Clovis sur la route de la bataille de Vouillé contre les Wisigoths, et à son retour de cette bataille en 508. Rappelons ici le rôle immense du culte à saint Martin lors de ces évènements.

Il faut comprendre que ce fort n'était qu'un élément d'un dispositif beaucoup plus étendu.

Qu'est-ce qu'il y avait avant la période d'insécurité ?
Le Castellum de Larçay était précédé par un édifice cultuel (on pense à un mausolée) à colonnades, de forme circulaire, et surélevé sur un soubassement carré qui fut intégré dans le rempart sud du Castellum près de ce qui semblerait être une porte.

Maquette du Trophée des Alpes (Musée de la civilisation romaine, Rome)
Monument pouvant ressembler à celui de Larçay
(Photo : Jean-Pierre Dalbéra, Licence Creative Commons)

Une villa se trouvait au sud-est de cet édifice. Cette villa, demeure aristocratique ou bâtiment administratif et commercial, semble avoir été également détruite, avec le "mausolée", ou édifice cultuelle, au moment de la construction du fort.
Les matériaux de ces édifices ont été réemployés dans la maçonnerie des remparts du Castellum au moment du remplacement d'une protection spirituelle par une protection temporelle et militaire, et période historique oblige, par son remplacement également par une autre protection spirituelle, le Christianisme, dans cette seconde moitié du IVe siècle.

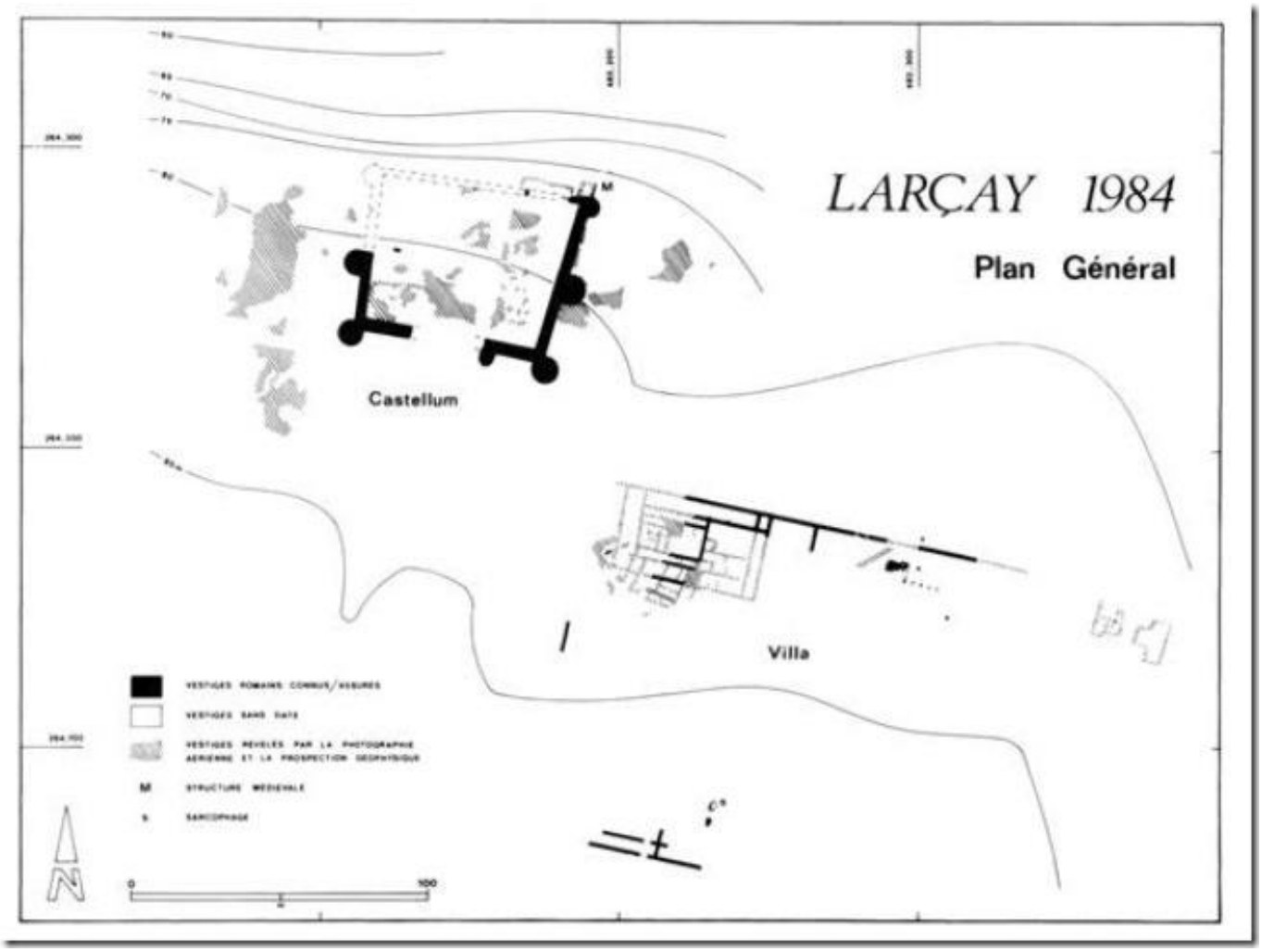

Plan des fouilles archéologiques
Wood Jason. Larçay (Indre-et-Loire). « La Tour » et « Bellevue », castellum du Bas-Empire et villa gallo-romaine. In: Revue archéologique du Centre de la France, tome 24, fascicule 1, 1985. pp. 110-111;
http://www.persee.fr/doc/racf_0220-6617_1985_num_24_1_3117_t1_0110_0000_2

La datation…
Les archéologues ont indiqué que le fort datait des environs de 250, temps des débuts des troubles des incursions germaniques, mais aussi temps où l'aristocratie de l'Empire, lâchée par leurs esclaves en cours de christianisation, prenait comme mercenaires pour sa défense, les mêmes envahisseurs barbares en les plaçant en des points stratégiques de l'Empire. Si on se réfère aux remparts gallo-romains de la ville de Tours, il faudrait plutôt attribuer ces fortifications aux premières années de la

seconde moitié du IVe siècle, quelques années avant ou au moment de l'installation par la population tourangelle de saint Martin, comme évêque de Tours en 371.

Pourquoi une fortification gallo-romaine à Larçay ?
Larçay se situe en amont d'un grand méandre coudé de la rivière du Cher qui précède en aval des marais assainis aujourd'hui. Ce méandre, ce coude, qui porte le nom gaulois de Cangé (voir l'article sur ce toponyme sur le blog : patrimoine-rural.com) était donc le début de la zone facilement navigable du Cher. En amont de ce méandre, le Cher est rectiligne sur plus de 40 km et passe notamment devant le site gallo-romain d'administration commerciale de Thésée-la-Romaine (Loir-et-Cher), frontière avec le pays biturige, le Berry.
Larçay se trouve donc près d'un point de rupture de charge, Cangé, c'est-à-dire un endroit où les marchandises changent de moyen de transport, passant de la voie terrestre à la navigation fluviale sur le Cher ou inversement. Le lieu évoque donc le départ et le voyage des marchands et donc leur nécessaire protection spirituelle ou temporelle.

L'environnement géostratégique de Larçay

Le toponyme de Larçay, des interrogations…
Avant la construction de la défense militaire du Castellum de Larçay, ce point stratégique commercial au service de l'Empire, bénéficiait d'une protection spirituelle, d'ordre privé et aristocratique, ou collective et commerciale.
Le toponyme Larçay a pour l'instant reçu l'interprétation suivante des linguistes : De *lariciacus* (ou *Larciacus*), « domaine de Laricius » (ou forme contractée Larcius), nom d'homme gallo-romain (**Stéphane Gendron** : *L'origine des noms de lieux de l'Indre-et-Loire. Communes et anciennes paroisses*. Chemillé-sur-Indrois, Editions Hugues de Chivre, 2012, page 134).
Pour l'historien de terrain que je suis, cette hypothèse sortie des dictionnaires des noms romains de personnes ne peut pas être suivie. Dans Larçay, il faut y voir à notre avis, l'addition de deux termes, de deux concepts : « lar » et « cé ». Le second terme désigne en toponymie habituellement justement un méandre, un lit de rivière, mais

aussi un siège, une courbure (voir à ce sujet l'article sur patrimoine-rural.com).
Il reste donc à connaître la racine « lar » que nous associons, pour notre part, aux dieux Lares publics qui présidaient aux édifices, aux carrefours, aux places des villes, aux chemins, aux champs, etc. Les dieux Lares étaient même chargés d'éloigner les ennemis. A Rome, les Lares avaient leur temple dans le Champ-de-Mars, lieu des manœuvres et regroupements militaires.
La légende de la naissance des dieux Lares, racontée par Ovide qui en fait des fils de Mercure, signifie simplement que les Lares ont des fonctions analogues à celles de Mercure-Hermès, dieu des carrefours, protecteur du commerce, des voleurs, des voyageurs, mais aussi dieu de la prospérité.
Le culte des dieux Lares trouverait son origine dans la coutume primitive d'enterrer les corps dans les maisons. Les gens pensaient que les âmes des défunts y demeuraient alors, et ils les honoraient comme des génies favorables et propices à leur propre famille. Plus tard, quand la coutume fut introduite d'enterrer les morts le long des grands chemins, on considéra aussi les Lares comme dieux protecteurs des routes.

Les Lares étaient représentés sous la forme d'adolescents, tenant dans leur main une corne d'abondance et tournoyant légèrement sur la pointe du pied. Janus, Apollon, Diane, Mercure étaient réputés dieux Lares des Romains.
Ainsi, l'édifice cultuel qui précéda le Castellum de Larçay, trouve peut-être son explication dans le nom même du lieu : Larçay, soit « Lares-Cé », protection des dieux Lares sur le carrefour commercial près du grand méandre du Cher de Cangé, sur la voie fluviale et probablement près d'une ancienne voie romaine.

Dieu Lare romain en bronze (musée archéologique nationale d'Espagne)
(Photo : Luis Garcia, 2008, Licence Creative Commons)

Une protection spirituelle postérieure : saint Symphorien

Après les invasions barbares et l'instauration du royaume des Francs, les fortifications gallo-romaines du Castellum de Larçay changèrent probablement de destination. La structure collective et esclavagiste de l'Empire romain laissa place à une période troublée et illettrée uniquement structurée dans les premiers siècles de la France mérovingienne par l'Eglise catholique et romaine, seul appareil cultuel et culturel susceptible de porter une continuité civilisationnelle. Le culte qu'imposèrent les premiers Chrétiens de l'Eglise militante pour lutter à Larçay contre l'autorité esclavagiste romaine et contre la barbarie criminelle et pillarde germanique fut celui de saint Symphorien.

Saint Symphorien fut, selon le martyrologue romain, un jeune martyr décapité au IIIe siècle. Né à Autun, ville encore païenne à l'époque et située sur une grande voie romaine, *Symphorianus* eut pour père saint Fauste, préteur au service du consul romain local. Elevé dans la foi chrétienne par sa mère, Augusta, Symphorien, qui refusa de sacrifier à la déesse Cybèle, fut battu, emprisonné puis condamné à mort. Sur le chemin de son supplice et jusqu'au dernier moment, sa mère encouragea Symphorien, du haut des remparts d'Autun, à rester ferme dans sa foi lui disant notamment: "Courage mon fils! Ta vie ne te sera pas enlevée; elle te sera échangée contre une vie meilleure." Le jeune saint martyr fut décapité dans sa vingtième année. Selon d'autres récits, saint Symphorien, martyr, aurait troublé à Autun, peut-être vers 275, une procession en l'honneur de la déesse Bérécinthe. Tandis qu'on le conduisait au supplice hors de la ville, sa mère l'exhortait du haut des remparts: "Mon fils, mon fils Symphorien, souviens-toi du Dieu vivant. Aujourd'hui la vie ne t'est pas enlevée, elle est changée en vie meilleure".

Etymologiquement, Symphorien, provient du grec *συν* avec et *φορεω* porter.

L'hagiographie du patron de l'église Saint-Symphorien de Larçay nous apprend donc que ce saint est lié à un lien familial indéfectible (Augusta, mère de Symphorien n'a pas été sanctifiée par l'Eglise...) rappelant les dieux Lares, dieux familiaux et domestiques, mais est aussi lié à la présence de remparts, ceux de la ville d'Autun. Ainsi on peut lier le culte de saint Symphorien à Larçay, avec la présence des remparts gallo-romains du Castellum. Le culte de saint Symphorien à Larçay est une christianisation des remparts du Castellum, mais aussi et sans doute une christianisation d'un lieu consacré aux dieux Lares, un lieu de départ en voyage commercial. C'est une déduction qui semble logique.

L'église St-Symphorien de Larçay située au bas du coteau surmonté vers l'Est du Castellum gallo-romain

Un lien entre saint Symphorien et la défense de la ville de Tours ?

Il est remarquable que les églises Saint-Symphorien sont assez nombreuses en Indre-et-Loire comparativement aux autres départements voisins. Curieusement, l'église de la commune voisine de Chambray-lès-Tours a aussi ce vocable. Chambray se situe sur l'ancienne grande voie romaine menant à Poitiers. Le toponyme de Chambray rappelle la présence éventuelle d'un édifice voûté.

Auprès de Tours, nous trouvons aussi l'église de l'ancienne commune de Saint-Symphorien située sur la rive nord et réunie aujourd'hui à la ville de Tours. Sur Saint-Symphorien, un archéologue avait identifié au XIXe siècle une forteresse au lieu-dit la Butte Châtellier, dont le nom provient du latin *castellum* (**Michel Provost** : *Carte archéologique de la Gaule, L'Indre-et-Loire*, Paris, Edition Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, page 105).

L'église de Fondettes, où il existe aussi les ruines d'une grande villa gallo-romaine fortifiée de tours, dont ces parties ont été réutilisées dans l'architecture du château de Chatigny, est également placée sous le vocable de saint Symphorien. Au nord de Tours, l'église de Mettray sur la voie menant au Mans a aussi ce vocable.

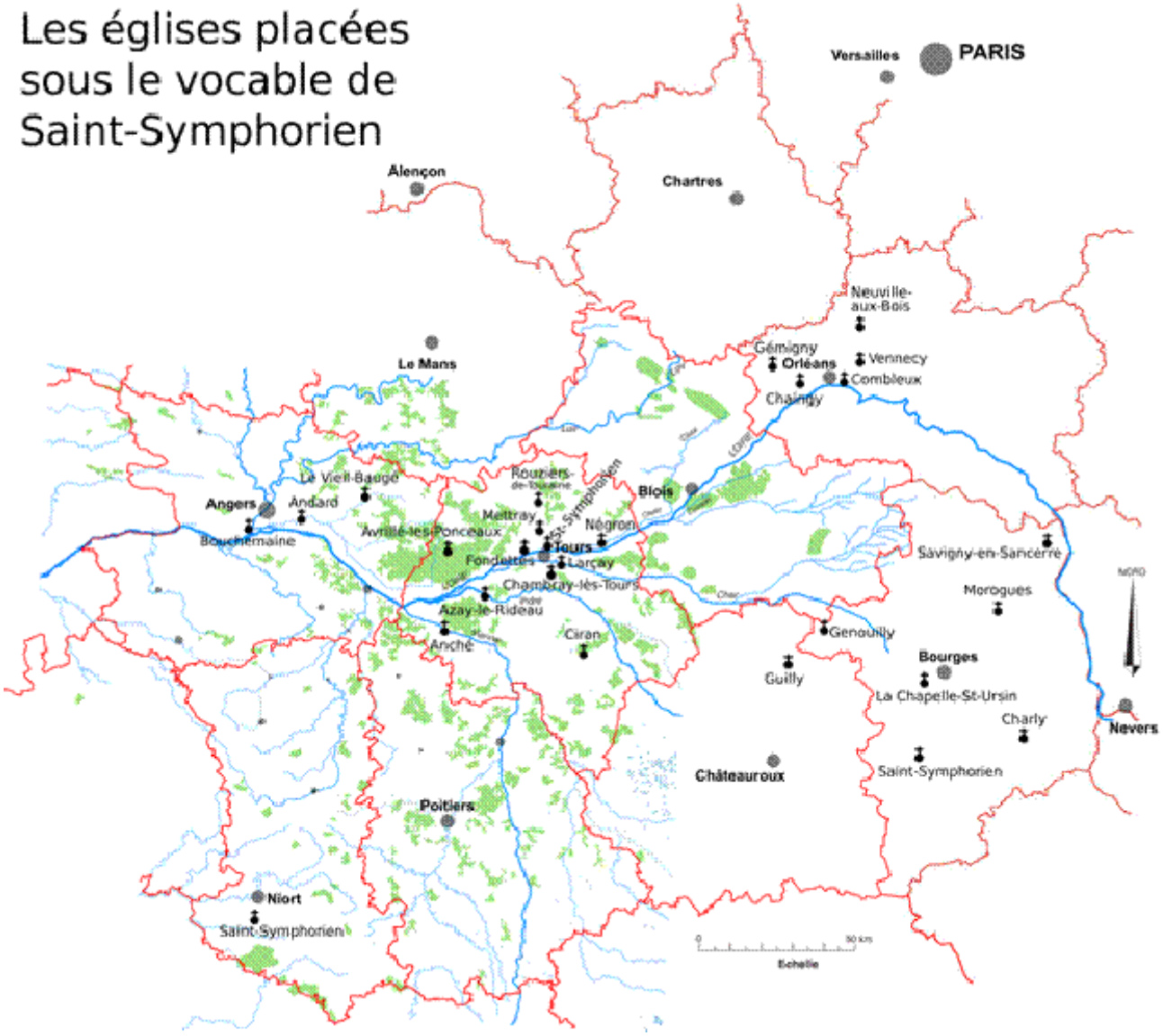

Eglises placées sous le vocable de Saint-Symphorien

Ainsi on trouve au sud et au nord de Tours, avec les cultes de saint Symphorien à Larçay, Chambray-lès-Tours, Saint-Symphorien, Fondettes et Mettray, des protections spirituelles de la fin de l'Antiquité, et/ou du début du Moyen Age, issues du culte d'un martyr chrétien du IIIe siècle associé à des fortifications et des voies romaines. Il s'agit sans doute là de traces de l'instauration du christianisme en Gaule, mais aussi des traces des anciennes défenses de la ville de Tours pendant la période du Bas-Empire romain.

Eglises Saint-Symphorien en Indre-et-Loire

A Avrillé-les-Ponceaux, dans l'Ouest du département d'Indre-et-Loire, Saint-Symphorien-les-Ponceaux semble lié aux édifices, des petits ponts, évoqués par le nom lui-même. C'est aussi peut-être le cas à Anché, voire même à Azay-le-Rideau.
Le cas d'Orléans est aussi remarquable avec les églises Saint-Symphorien de Combleux, de Chaingy (dont l'étymologie toponymique est la même que celle de Cangé, ou de Cangey).
Nous avons pu remarquer que le culte à Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte semble avoir

approximativement la même histoire et une implantation similaire avec les églises de Saint-Cyr-sur-Loire au nord-ouest de Tours, commune où existe le lieu-dit du Haut-Bourg (voir l'article de mon blog dédié à Saint-Cyr-en-Bourg : patrimoine-rural.com).

Un extraordinaire voyage dans les espaces-temps des transitions…
Ainsi le Castellum de Larçay, peut nous ramener à la Gaule romaine au temps de la PAX ROMANA, avec le culte des dieux Lares consacré dans un édifice grandiose de protection familiale et commerciale des habitants de la ville de Tours et des voyageurs de commerce, trônant au-dessus de la grande voie de communication fluviale de la rivière du Cher, non loin du grand méandre de Cangé.
Ce Castellum nous évoque aussi les temps d'insécurité des invasions barbares germaniques et les techniques de défense des frontières au temps de l'Empire. Un lieu-dit, « Juspillard » (commandement pillard située sur une hauteur faisant face au fort gallo-romain, peut-être un souvenir d'un ancien siège...), situé au sud du Castellum sur cette même commune de Larçay, nous rappelle cette insécurité. La barrière de la forêt même de Larçay et son ancien propriétaire, l'archevêque de Tours, héritier de l'autorité romaine, en est même une évocation.
L'église Saint-Symphorien de Larçay, également sous la tutelle de l'archevêque de Tours depuis sa fondation et jusqu'à la Révolution française, nous évoque les temps des premiers Chrétiens et de l'Eglise militant contre la tyrannie de l'esclavagisme romain et contre les barbaries des envahisseurs germaniques.
Les ruines du Castellum de Larçay ont encore certainement beaucoup à nous révéler sur l'Histoire de la Touraine, et, bien sûr, de bien d'autres lieux où les hommes vécurent les mêmes périodes clefs qui forgèrent le patrimoine historique de ce pays.

Le culte de saint Symphorien dans notre région
Dans notre région, nous distinguons deux zones dans lesquelles le culte de saint Symphorien se concrétisa par des dédicaces d'églises. Tout d'abord dans le Berry, de façon assez diffuse, nous reconnaissons l'influence directe du culte de Symphorien à Autun. Ces églises du Berry, sont toutes situées dans un rayon inférieur à 200 kilomètres de cette ville. L'autre implantation, dont nous venons de parler se situe en Touraine. Elle est due à l'action des évêques de Tours. L'église Saint-Symphorien de Larcay fait partie de cette dernière zone d'implantation.
Ce saint fut longtemps très populaire en Gaule. On célèbre sa fête le 22 août.

Les premières églises de Larçay

Les premières églises rurales ne portaient pas le nom d'église, mais de chapelle. Le mot *capella* provient de la cape de saint Martin, et signifie « petite cape ». Il rappelle la moitié lui appartenant de la cape bleue en laine de son uniforme militaire, l'autre moitié étant payé par l'Empire. Cette moitié lui appartenant, il la donna à un pauvre qui mourrait de froid dans les rues d'Amiens. Le terme d'église, *ecclesia* en latin, mot grec identifiant l'assemblée des hommes libres, ne sera utilisé qu'après l'an mil pour désigner un édifice cultuel catholique romain.

Ces chapelles rurales qui couvrirent le paysage, relevaient généralement d'un travail artisanal en bois.

Le matyre de saint Symphorien
Tableau de Daniel Hallé, 1671, conservé dans la cathédrale de Saint-Flour
(Photo : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Martyre_de_Saint_Symphorien.jpg)

Il est fort probable que lors de la fondation de la chapelle Saint-Symphorien de Larçay, le Castellum gallo-romain du lieu était encore probablement en bon état et en fonction. La protection d'une chapelle à un endroit sensible d'un système de défense sera reprise dans les châteaux forts à partir de la seconde moitié du Moyen Age.
L'église de Larcay a été probablement une des premières chapelles fondées en Touraine. On peut supposer qu'il y avait une église au Ve siècle à Larcay. Plusieurs églises ont dû se succéder au même emplacement. Indiquons simplement qu'avant le XIe siècle, la plupart des églises rurales étaient en bois.
Seules des fouilles archéologiques dans l'église pourraient nous éclairer sur une période aussi ancienne.

L'archevêché, patron de la paroisse

L'archevêché de Tours était le patron de la paroisse de Larcay. Nous pouvons penser que c'est un des premiers évêques de Tours qui fonda cette église (peut-être St-Martin). La nomination à la cure était à l'archevêque de Tours, c'est-à-dire que l'archevêque de Tours nommait le curé de Larcay. Le domaine de Larcay appartenait d'ailleurs à l'archevêque de Tours. Cette terre devenue châtellenie fut mise sous l'administration d'un prévôt qui rendait hommage à l'archevêque de Tours.

Les traces les plus anciennes de l'église

Les traces les plus anciennes actuellement visibles de l'église de Larcay sont situées à la base du clocher. Cette base est celle d'un ancien clocher du XIIe siècle. Ce clocher était bordé de contreforts plats aux angles (voir photo suivante). Ces traces dates peut-être de la première reconstruction en pierres de l'édifice cultuel à une période où la plupart des églises rurales des paroisses furent reconstruites en dur.
L'église était plus petite qu'aujourd'hui. Quelle était la forme du chœur ? Le chœur de l'église était probablement semi-circulaire, mais là encore, seules des fouilles archéologiques pourraient nous apporter une réponse satisfaisante à cette question.

L'église lieu de refuge

Edifice en pierre alors que les autres constructions, les maisons des paroissiens, étaient en bois, les églises servaient, au XIIe siècle, de lieu de refuge à la population en cas de danger. Avec ses contreforts plats, la base du clocher de l'église de Larcay était construite comme un donjon roman, donjon rectangulaire. L'ancien accès à un tel clocher ne se situait pas comme aujourd'hui au rez-de chaussée. Elle était placée au premier étage, exactement comme dans les donjons de la fin du XIe siècle et du début du XIIe siècle, ou par une petite porte située à l'intérieur de l'église.
Ce procédé de construction ne se fait que dans un souci défensif. Le clocher de l'église de Larcay avait donc été conçu comme une tour de défense, ce qui est assez fréquent à l'époque. L'intérieur du clocher était au rez-de-chaussée et au premier étage très dépouillé, les planchers était en bois, seules quelques petites fenêtres en forme de meurtrière éclairaient cette tour. On accédait aux étages supérieurs par des échelles.

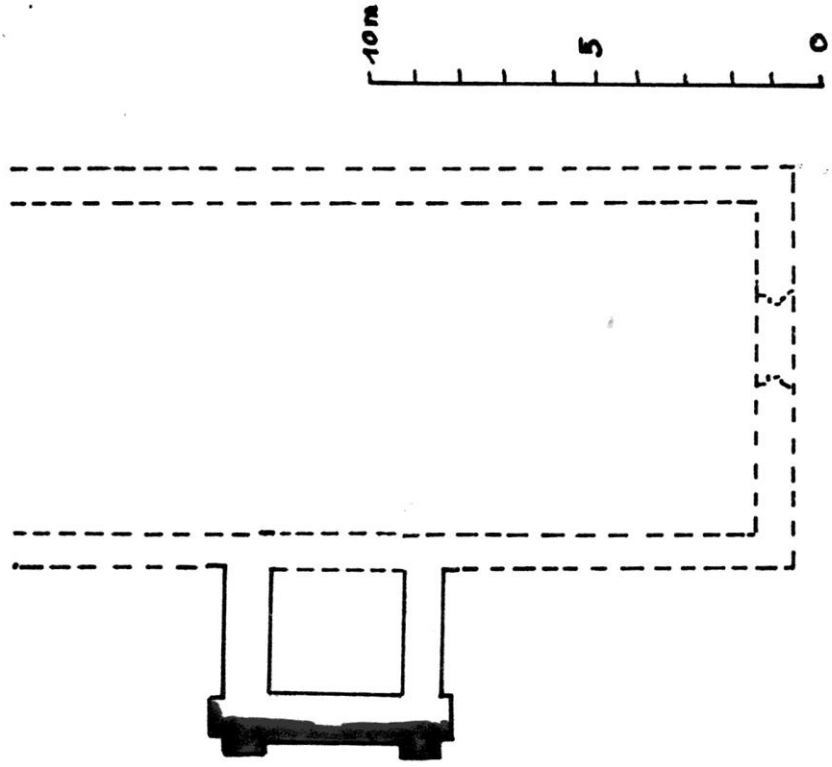

Tentative de reconstitution des proportions
de la nef de l'église au XIIe siècle.

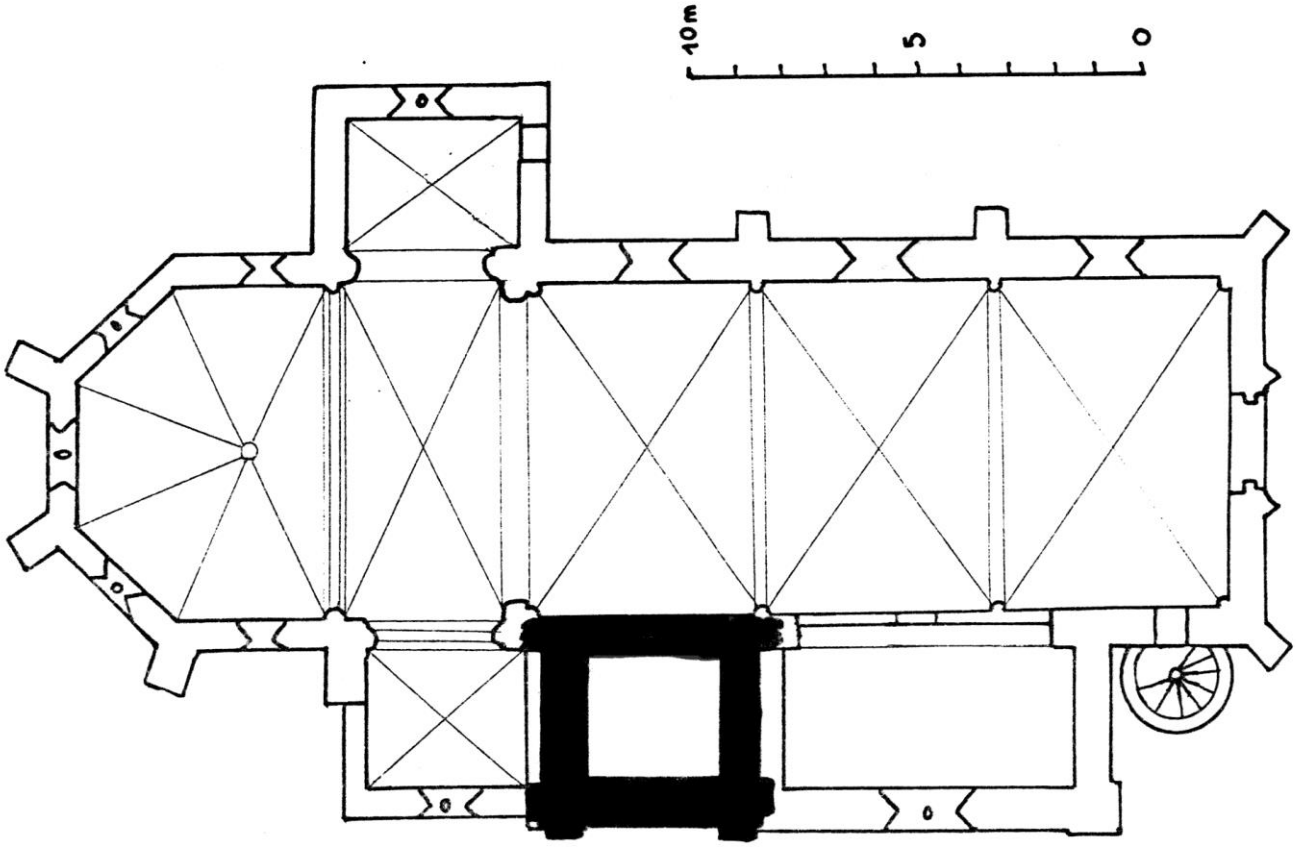

Le clocher XIIe siècle par rapport à l'église actuelle.

Les bases XIIe siècle du clocher, parties les plus anciennes actuellement visibles

Les reconstructions postérieures à la guerre de Cent Ans

Le grand vide documentaire

Du XIIe siècle à la fin de la guerre de Cent Ans, nous ne savons pas comment l'église Saint-Symphorien évolua. Reconstruite ou modifiée après la guerre de Cent Ans et au XIXe siècle, l'église de Larcay ne garde pas de traces actuellement visibles des XIIIe et XIVe siècles, et de la majeure partie du XVe siècle, temps de l'atroce Peste Noire perpétré par les Turcs, et l'abominable guerre de pillage, de racket et de viols, perpétré par les Anglais.

La Peste Noire inoculée par les Turcs : une personne sur trois décédée.

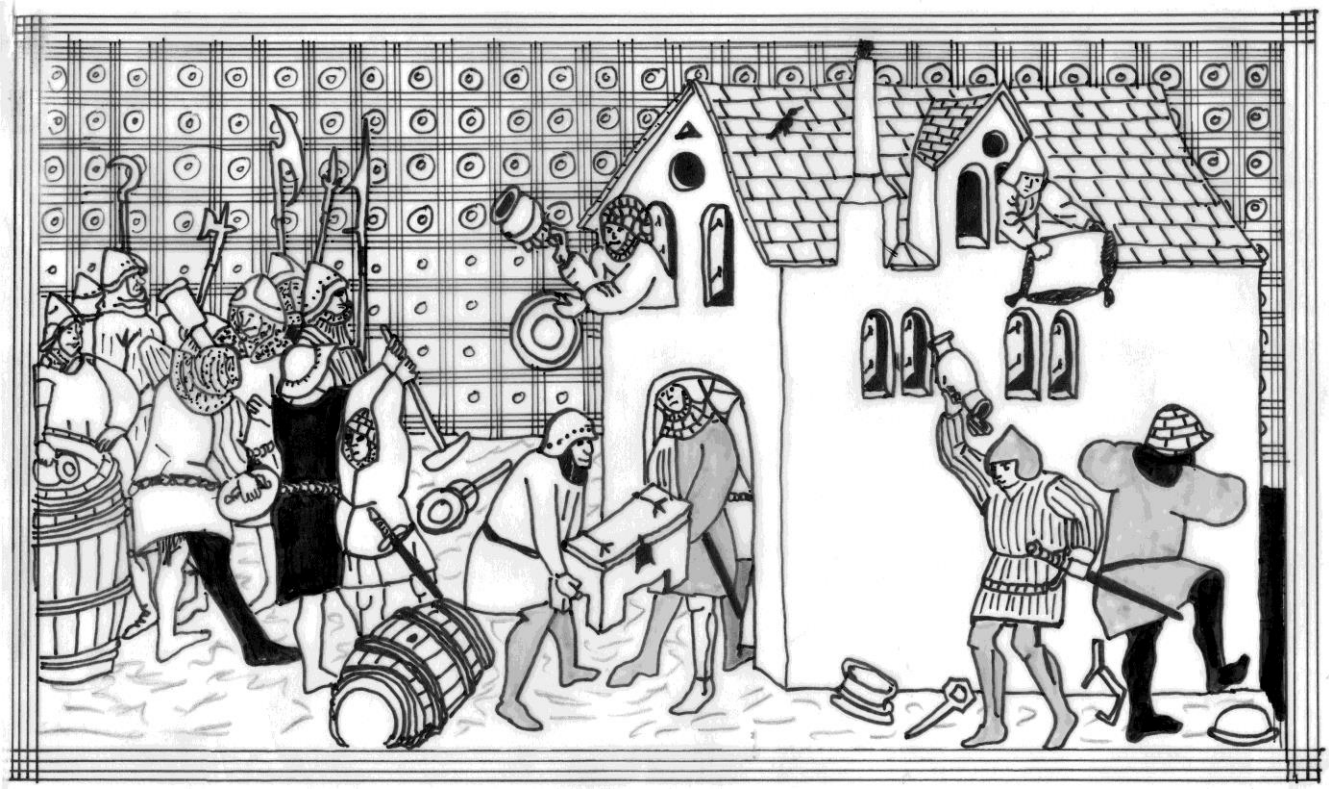

Déprédations et pillages de la guerre de Cent Ans

Le mauvais état des églises après la guerre de Cent Ans

Plus que les déprédations des gens de guerre, c'est le manque d'entretien des églises dans cette période de crise qui est à l'origine du délabrement des édifices religieux. L'église Saint-Symphorien de Larcay n'a pas dû échapper à cette règle. A la fin du XVe et au début du XVIe siècle, avec la prospérité retrouvée, d'importants travaux de restaurations ont pu être engagés. Il faut diviser cette reconstruction en deux phases : une phase purement gothique et une phase de style Renaissance.

La reconstruction du chœur et de la nef

La première partie entièrement reconstruite à la fin du XVe siècle ou au début du XVIe siècle, a été le chœur de l'église. Ce chœur à cinq pans était jusqu'au XIXe siècle éclairé par seulement trois baies. La baie centrale est à meneau. Les arcs des remplages sont trilobés et sont de style gothique finissant.

Ce chœur est renforcé dans ses angles (sauf l'angle sud-est où se trouvait une sacristie) par des contreforts à un ressaut, recouvert, comme le glacis supérieur, d'ardoises.

Ce chœur est voûté. Il a été restauré peu avant la Révolution, mais nous pensons que les voûtes sont bien de la campagne de reconstruction qui suivit la fin de la guerre de Cent Ans. La clef de voûte porte un écu peint qui a été effacé. Il est difficile de connaître quelles armes figuraient sur cet écu, sans doute celles des seigneurs de Larcay.

Le chœur gothique finissant, fin XVe siècle ou début XVIe siècle

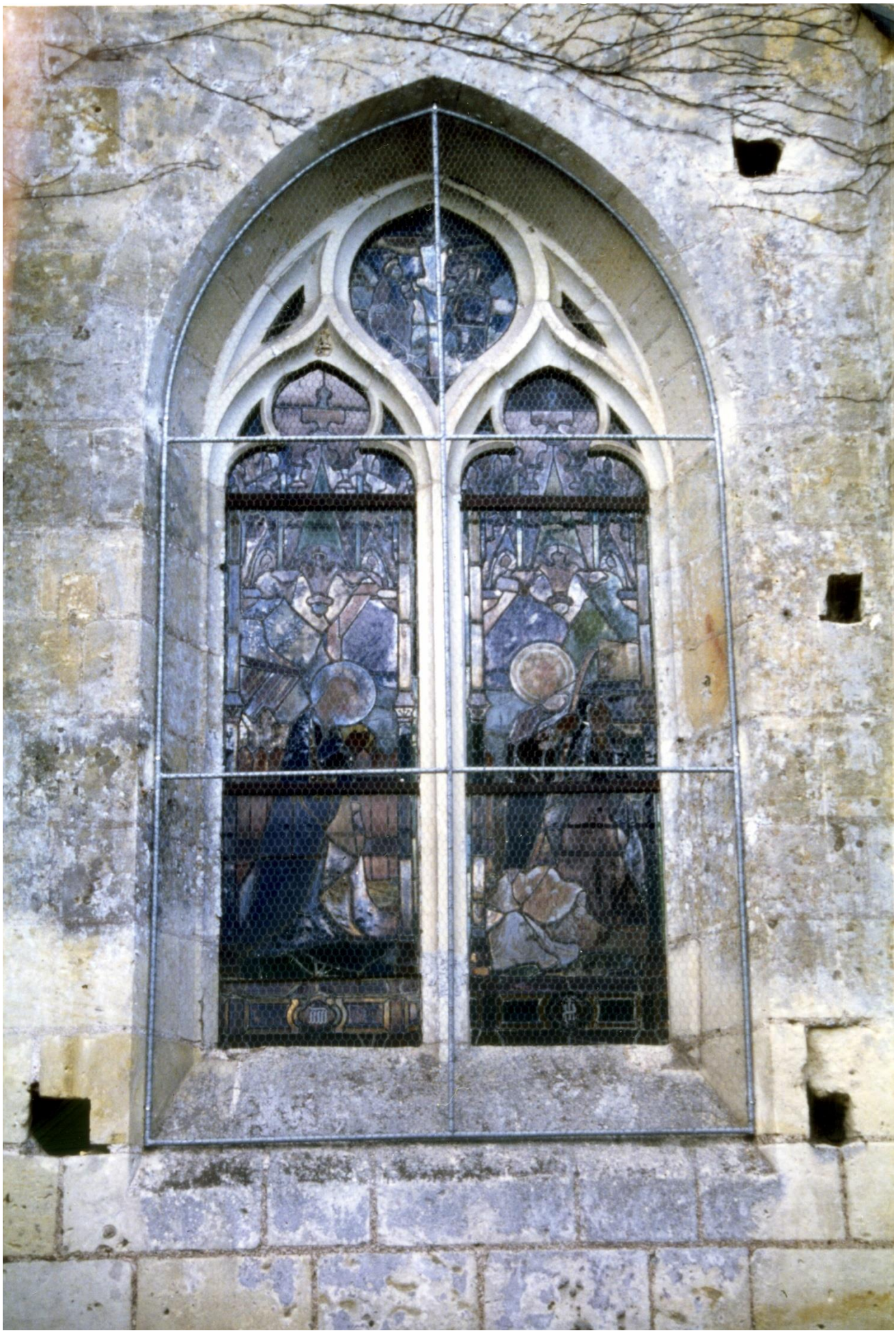

La baie gothique finissant du chevet du chœur

L'ancien presbytère, situé à côté de l'église au Sud-Est est également de la fin du XVe siècle ou du début du XVIe siècle.

Les guerres d'Italie

Louis XII, à partir de 1499, puis François Ier, entreprirent des campagnes militaires en Italie, suite à leur revendication sur Naples et sur le duché de Milan. Ils rapporteront de ces expéditions des artistes qui développeront en France un nouveau style architectural, mouvement que l'on appelle aujourd'hui la Renaissance. C'est entre 1500 et 1520, que se fait cette mutation.

La nef

La nef a sans doute été restaurée au début du XVIe siècle. Cette nef était couverte d'une voûte en lambris démolie au XIXe siècle et remplacée par une voûte en plâtre. Nous connaissons la présence d'une fenêtre dans le mur nord de la nef à l'emplacement de l'actuelle chapelle de la Vierge par des textes du XIXe siècle (Archives départementales d'Indre-et-Loire : série O). Le mur sud de la nef, du côté de la grande route, considérablement modifié au XIXe siècle, était percé de deux baies. Les plans dressés au XIXe siècle (Archives départementales d'Indre-et-Loire : série O, plan de 1868) avant la restauration de ce mur nous montrent la forme et l'emplacement de ces anciennes baies. Elles étaient en plein-cintre et placées assez bas dans les murs, ce qui

nous inciterait à penser qu'elles étaient du XVIe siècle (ou éventuellement du XVIIe ou XVIIIe siècle), mais pas antérieures.

La chapelle St-Vincent, patron des vignerons

Cette chapelle sud, située vers le coteau viticole, dédiée au patron des vignerons saint Vincent, a été agrandie dans le courant du XIXe siècle. Mais nous en voyons encore aujourd'hui les anciennes limites. Le mur ouest de cette chapelle était autrefois appuyé sur la partie est du contrefort, sans toutefois utiliser toute son épaisseur (voir le plan). Le mur est est venu s'appuyer en prolongement du contrefort du chœur.
Bien que non renforcée par des contreforts, cette chapelle était voûtée. La voûte a été complètement refaite au XIXe siècle, et il semble que la clef de voûte, portant les armes des seigneurs de Larcay ait été reconstituée à ce moment-là : "*d'argent au lion de sable, armé et couronné d'or*". A priori, rien actuellement ne nous indique que cette chapelle ait réellement appartenu aux seigneurs de Larcay. De la voûte originelle, seuls les deux culots du côté est de la chapelle sont originaux et de style renaissance, comme le reste de la chapelle. La fenêtre à meneau est elle aussi Renaissance, ce qui nous fait placer sa construction au début du XVIe siècle.

La chapelle de la Vierge

Cette ancienne chapelle de la Vierge (actuelle sacristie), située du côté des eaux du Cher, au nord vers la Ville-aux-Dames, dont la construction est due probablement à l'exiguïté de l'église, est d'un style Renaissance assez épanoui. Nous placerons donc sa construction dans la première moitié du XVIe siècle. Elle était surnommé chapelle des fonts, sans doute à cause de la présence des fonts baptismaux en son sein.
Cette chapelle voûtée à l'origine et recouverte aujourd'hui d'un plafond, s'ouvrait sur la nef par un grand arc en plein cintre. Elle est renforcée au Nord-Ouest par un contrefort d'angle massif, carré identique à ceux du clocher de l'église paroissiale de Champigny-sur-Veude. Une niche, dans le mur est, témoigne de l'emplacement d'une statue ornant un ancien autel. Remarquons un culot orné d'un lion, ce qui nous rappelle sans doute que le seigneur de Larcay, avait participé au financement de la construction de cette chapelle.

Le clocher

Le clocher a été plusieurs fois restauré, notamment au XVIIIe siècle et au XIXe siècle. Nous pensons cependant que ce clocher est du XVIe siècle ou du XVIIe siècle. Il aurait été cependant reconstruit après l'élévation de la chapelle de la Vierge, comme nous le prouverait le bandeau extérieur qui ceinture cette tour et qui vient déborder sur l'épaisseur du mur de la chapelle de la Vierge. Nous trouvons dans le mur est du rez-de-chaussée, un enfeu, c'est à dire une cavité pratiquée dans le mur pour recevoir un monument funéraire, sans doute, celui d'un des seigneurs de Larcay. Au-dessus de cet enfeu, est peinte une fleur de lys, et sur les murs de cette chapelle, base du clocher, on trouve des écussons peints que nous n'avons pas pu déchiffrer.

La chapelle sud de la Vierge dite chapelle des fonts

Baie de style Renaissance de la chapelle de la Vierge

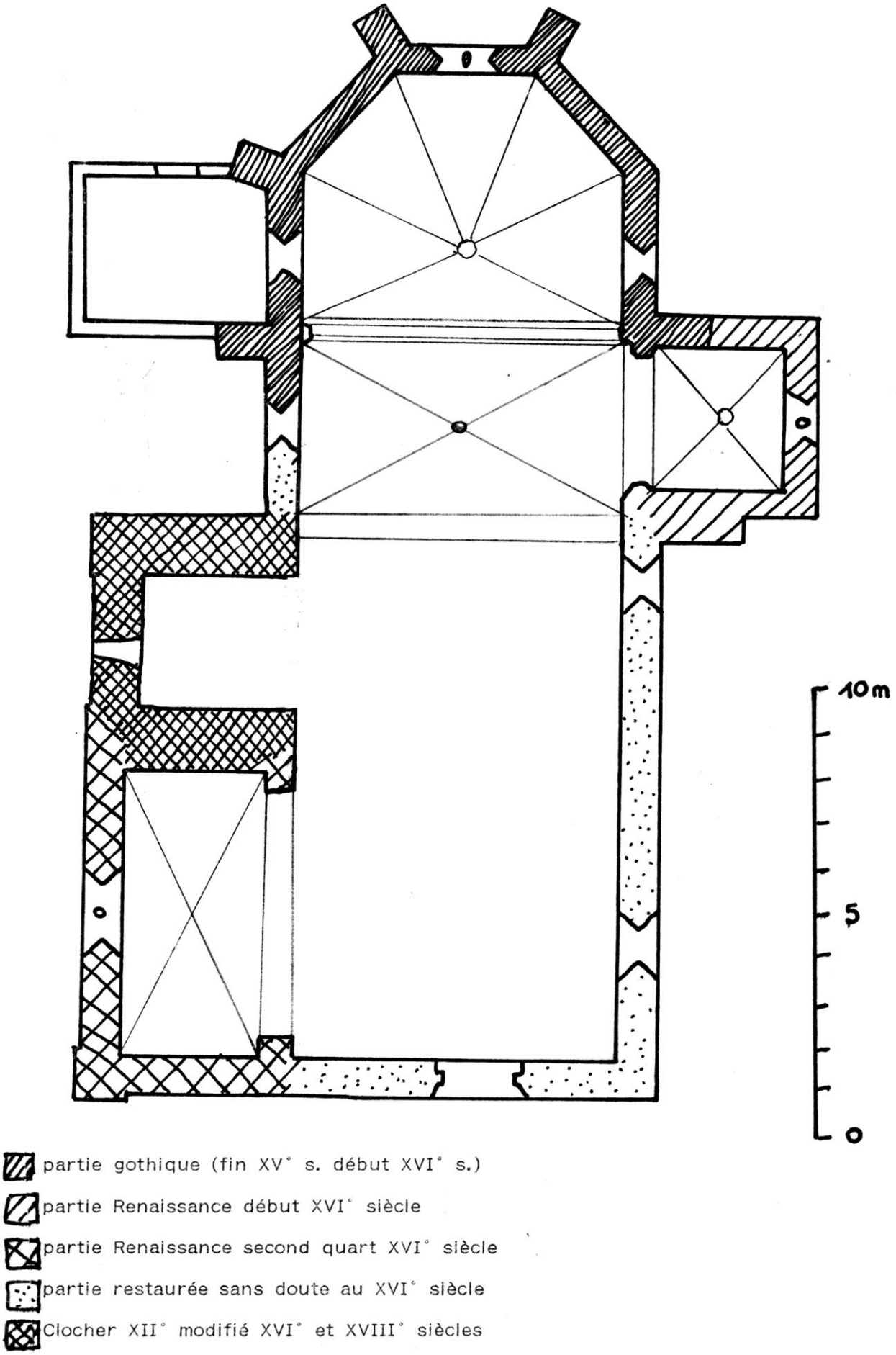

Transformations postérieures à la guerre de Cent Ans

Le clocher reconstruit et modifié (XVIe-XVIIIe siècles)

Vie et gestion de la paroisse aux XVe-XVIIIe siècles

L'archevêque de Tours, et le seigneur à Larcay

En 1350, Pierre de Larcay, écuyer, rend foi et hommage à l'archevêque de Tours pour la prévôté de Larcay (Archives départementales d'Indre-et-Loire : E 148). Les reconstructions de l'église étaient en partie financées par le seigneur de Larcay, qui tenait en fief de l'archevêque de Tours, comme peut nous le montrer l'aveu de 1350, mais également des baux des dîmes, concédés par le duc d'Aiguillon, seigneur châtelain de Véretz, prévôt de Larcay, entre 1742 et 1771 (Archives départementales d'Indre-et-Loire : E 148). Ces dîmes servaient à entretenir et à restaurer le chœur de l'église qui était à la charge des gros décimateurs, c'est-à-dire des personnes qui prélevaient cet impôt.

Le 15 avril 1632, le seigneur de Larcay, Louis de Voyer, deux ans après avoir pris possession de la seigneurie, donna à la fabrique, une rente annuelle de 10 livres, à condition que le curé célèbre quatre messes par an pour le repos des âmes de Jacques de Larcay, de Lancelonne du Raynier, sa femme, et de Gabriel de Larcay, leur fils. Cette fondation sera renouvelée par maître Antoine de la Court, agent des affaires du vicomte de Paulmy, seigneur de Larcay, le 19 décembre 1710. La fabrique devait faire célébrer chaque année quatre services (vigiles, litanies et oraisons) et trois messes basses, pour le salut des fondateurs de cette rente et également pour Françoise de Larcay, épouse du vicomte de Paulmy, et de leurs filles (Archives départementales d'Indre-et-Loire : G 833).

La cure et le seigneur de Larcay

Le curé devait faire la déclaration des biens qu'il tenait en censive sur les terres de la prévôté puis de la baronnie de Larcay. Par exemple, le 28 novembre 1600 M. Etienne Brisson curé de Larcay, fait une telle déclaration (Archives départementales d'Indre-et-Loire : voir page suivante). Autre exemple : le 28 juillet 1728, le curé Fay, fait une telle déclaration :

- la rente de 3 livres 13 sols 6 deniers due par an à la baronnie de Larcay pour trois arpents et demi de pré dépendant de l'Aubrais à raison de 12 sols de rente seigneuriale par arpent,
- la rente de trois boisseaux d'orge une poule argent 2 sols 9 deniers payée à la baronnie pour d'autres fonds de la cure,
- la rente de 1 livre 10 sols due par an par la cure à la prévôté de Larcay pour les biens qui sont dans ce fief,
- la rente de 10 sols 10 deniers, de pareil devoir, due à la seigneurie de Larcay,
- 5 arpents et demi en la prairie de l'Aubrais.

Son successeur le curé Gallaud, sera également requis, le 30 juillet 1770, de faire une déclaration semblable au moment de son entrée en fonction. Et le baron de Larcay, rendait lui sa déclaration à l'archevêque de Tours.

Declaration du 28 9bre 1600 de Me Estienne Brisson
curé de Lascay

Un quartier de terre au lieu de la faillerie joignant
d'un long aux terres de Jangé, d'un bout au lieu du
petit Vaubot d'autre bout au chemin tendant du
Carroix de Mesme a la forcat de Lascay
chargée au jour de la Brice de trois boisseaux
orge une poulle et deux deniers

Un demy arpent situé aux ligres joignant d'un
long a Mgr Lach. d'autre a pierre Bazar sur
chemin entre deux, d'un bout aux terres de la Roche
Rameau chargé au jour de la Brice de deux deniers
de cens.

Un quartier de terre pres l'aitre des Gouzin
au devoir du terrage de Dix une

Un arpent de pré en l'aubrage au lieu appellé
la fosse Montereau joignant d'un long au pré
du prieur de St Jean d'Angely chargé au jour
de la Brice de quatre deniers de cens

Demy arpent de pré de la prairie appellé le pré
des pasques chargé en fresche d'un arpent le demy
de sa contribution a sept sols six deniers et un
chapon le demy au jour de la Brice

Trois quartiers de pré en la prairie appellés
les trois quartiers de la cure joignant d'un long
aux deux arpents ci dessus chargés de trois sols
neuf deniers et de trois quarts de chapon au jour
de la Brice

Seize chainées de pré dite prairie situées au lieu
appellé le bois aux Morceaux chargées a raison de
cinq sols et un chapon par arpent au jour de la
Brice

Trente chainées de pré situées au lieu joignant
d'un long au pré de la cure de St Asseritus au
même devoir

Un quartier de pré situé entre les deux filleules joignant
d'un long et d'un bout au pré Bazy, d'un bout au
fs de Clarcé chargé en fresche des Guerine qui
contient quatre arpents de sa contribution a quinze
sols au jour de la Brice

Demy arpent de pré au lieu appellé les hautes
joignant d'un bout au fs de la rée chargé en la fresche
des Girards a raison de cinq sols et un chapon
par arpent.

Demy quartier de pré au lieu appellé le pore
aux pierres joignant d'un bout a la riviere du chen
chargé en la fresche des Guerine qui contient quatre
arpents de sa contribution a quinze sols au jour de
la Brice

Mr de Lazay formier du temps sa curé de Lascay
a Beau les herbiers jusqu'en 1730, lesdits prés au
nombre de 3 arpents et demy sur le pied de 5 sols un
chapon par arpent.

article 81 du plan qui est contenu 147 ch

art. 266

122. pour 92 ch

338 pour 26

237 pour 31

180 pour 26

123 pour 41

Déclaration d'Etienne Brisson, curé (1600)

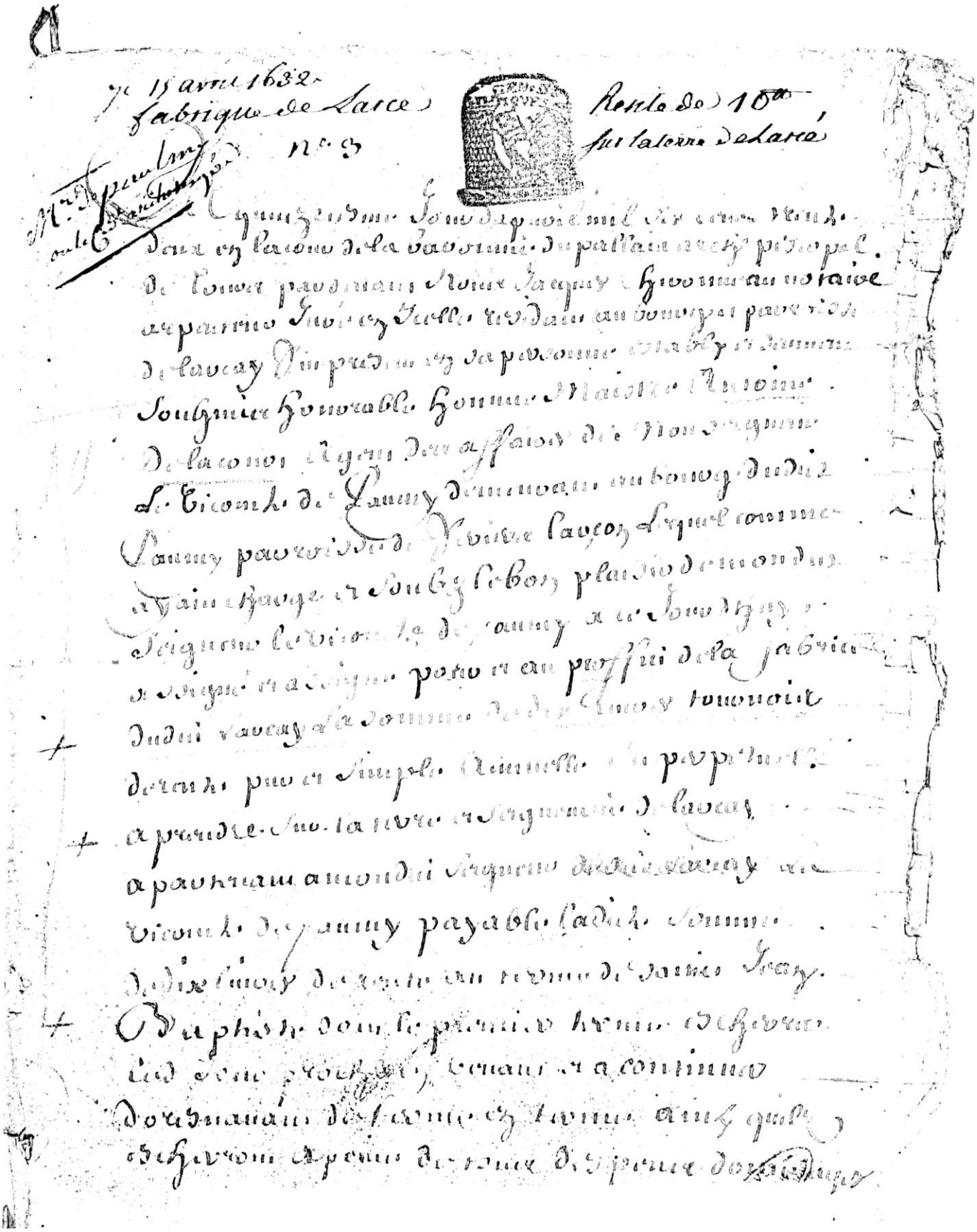

Extrait du testament de Jacques Bouttet (1691)
Archives départementales d'Indre-et-Loire : G 833

La fabrique

La fabrique était un conseil formé de paroissiens chargés de gérer les biens et les revenus obtenus grâce aux legs ou aux fondations pieuses des fidèles. Le prêtre était le premier fabricier (ou marguillier), mais chacun des membres de ce conseil pouvait agir en tant que procureur des autres.

C'est cet organisme qui était chargé d'entretenir tout ce qui touchait au culte et donc l'église, le bâtiment lui-même, la nef. Les travaux de restauration du chœur et de l'avant-chœur, donc du clocher, étaient financés par les gros décimateurs, ceux qui prélevaient les dîmes, cet ancien impôt ecclésiastique en nature. Dans la paroisse de Larcay, comme nous venons de le voir, les dîmes étaient principalement tenues par le seigneur de Larcay.

Les biens de la cure et de la fabrique

La cure possédait des terres, des vignes, des prés, des rentes. Ce n'était pas le curé qui cultivait ces terres, mais la fabrique passait des baux avec des fermiers contre un loyer annuel.

Indiquons que le presbytère faisait partie de ces biens. Une description nous en est donnée en 1635 : "*le logis et appartenance dépendant de l'église paroissiale du lieu que l'on dit vulgairement le presbytère consistant en une chambre basse et garde robes avec une cave voûtée à costé et évier, une chambre haute, estuve, garde robes et latrines avec un grenier au dessus, une cour, étables, boulangerie, une grange et jardin, le tout en un tenant joignant l'église, au grand chemin et au cimetière et aux arceaux de la grande maison du château de monseigneur, cour et caves possédées par Jacques Renazé qui doit à la cure 12 deniers*"

Cette gestion ne se faisait pas sans procès et le fond conservé aux Archives départementales garde encore le souvenir du procès entre le curé, Pierre Gaillepied, d'une part, et Pierre Hére et d'autres, héritiers de Jacquette Guernette, au sujet d'un arpent de pré, légué à la cure et à la fabrique par moitié par ladite Guernette. Le procès se dénouera par un échange de terres.

Pour mieux gérer tous ces biens, le curé avait fait en 1692, l'inventaire des biens de la cure. Cet inventaire est aujourd'hui aux Archives Départementales.

L'église lieu de sépulture

Les paroissiens étaient, bien sûr, enterrés dans le cimetière. Ce cimetière était situé dans la partie ouest de l'église, à l'emplacement de la place publique actuelle.
Certains paroissiens étaient également enterrés dans l'église même. Il s'agissait en général de bienfaiteurs de la paroisse, comme nous le montre le testament, du 29 novembre 1691 (Archives départementales d'Indre-et-Loire : G 833, voir page précédente), de Jacques Bouttet, par lequel il fonda trois grandes messes dans l'église en apportant à la

paroisse les revenus correspondant, et par lequel il demandait à "*estre inhumé en l'église de Larcé, sa paroisse, devant l'autel Notre-Dame*".

Les registres paroissiaux conservés actuellement aux archives départementales, nous donnent de nombreux autres exemples de cette pratique.

Exemples pris notamment au moment de la grande famine de 1693-1694 qui fit environ un million et demi de décès :

- 26 janvier 1694 : "*fut inhumé dans l'église de Larcé Nicolas Bizard, journalier agé de 50 ans...*"

- 26 janvier 1694 "*fut inhumé dans cette église Sulpice fils de Sulpice Mauny, laboureur, âgé de 6 mois...*"

- 29 janvier 1694 "*fut inhumé dans cette église Françoise Piccard femme de Philippe Chevallier agée de 40 ans...*"

- 29 janvier 1694 "*fut inhumé en cette église Marie fille de Jean Mignot, laboureur, agée de 6 mois...*"

- 30 janvier 1694 "*fut inhumée en cette église Mathurin, fils de déffunt Mathurin Millet, et de Françoise Le Damnin agé de 12 ans...*"

- 9 février 1694 "*fut inhumé en l'église de cette parroisse Perrine Mignet, femme en seconde noces de André Liboin, jardinier, agée de 38 ans...*"

- 12 septembre1694 "*fut inhumé en l'église de cette parroisse Michelle Piccard, femme de Pierre Mauny, sergent, agée de 50 ans...*"

- 3 février 1695 "*fut inhumée en cette église Jeanne femme d'Urbain Droüard, agée de 35 ans...*"

- 15 novembre 1712 "*enterré dans l'église le sieur Jean Moreau, boulanger de ce bourg...*"

Une ordonnance royale du 10 mars 1776 limitera ce droit de sépulture dans l'église au curé de la paroisse et aux fondateurs des chapelles.

Bénédiction de deux autels : 1702

Dans les registres paroissiaux nous rencontrons, au 17 juillet 1702 : "*l'autel de Notre Dame et celuy de St-Jean furent bénis par le sieur Philippe Anuray, curé de Ballan, doyen rural du doyenné de St-Avertin par l'ordre de monseigneur d'Hervaut l'archevêque de Tours*". L'autel Notre-Dame et celui de Saint-Jean devaient se trouver jusqu'au début du XIXe siècle dans la nef. Ils auraient été déplacés en 1827.

Restauration du clocher en 1728

Un graffiti, situé au premier étage du clocher nous indique que celui-ci a été restauré en 1728. Il s'agit probablement de la restauration de la voûte, et des parties hautes du clocher. La flèche, dans sa forme actuelle pourrait dater de cette restauration.

Une visite de l'archevêque en 1761, et les réparations exigées

"*Ordonnance de l'archevêque de Tours pour la réparation de l'église et du presbytère : Henry Marie Bernardin de Rosset de Fleury par la miséricorde divine et la grace du St siège apostolique archevêque de Tours, conseiller du roy en tous ses conseils , vu le procès-verbal de visite de l'église de St-Symphorien de Larcé, nous avons ordonné et ordonnons comme s'en suit :*
1 : que le croisssant du soleil sera doré en dedans, qu'on fera réparer la couverture des fonts baptismaux, qu'il sera fourni une boette pour les Stes huiles, et une spatule pour une des empoules.
2 : qu'on faira refaire le marchepied de l'autel de la Ste Vierge et orner celle du seigneur.
3 : qu'on raccommodera les grilles du confessional et on mettra dedans des immages de dévotion et une chaise à précher.
4 : on travaillera incessamment à réparer les vitraux du choeur et ceux qui sont dans le clocher, la charpente et la couverture de l'église, la voute, la charpente et les échelles du clocher, et la gallerie qui est devant l'église et on rétablira le pignon du côté Nord.
5 : il sera fourni un ornement noir, trois nappes d'autel et une nappe de communion, un rituel, un processionnal , un antiphonaire, et un graduel, on faira racommoder la représentation pour les offices des Morts, et les pierres sacrées seront fixées sur les autels.
6 : les murs de cloture du cimmetière seront rétablis et il sera mis à l'entrée dudit cimmetière des barrières pour que les animaux ne puisse pas y entrer et on emploiera que pour la lampe les fruits des noyers qui y sont plantés.
7 : on faira de la fabrique les réparations nécessaires à la maison presbitérale et à ses dépendances.
8 : les comptes de la fabrique seront rendus exactement à chaque mutation de fabricier, c'est à dire tous les ans et sera notre présente ordonnance lue aux prône de la messe de paroisse et inscript sur le registre courrant pour nous être présentée à notre prochaine visite, enjoignons au sieur curé de veiller à son éxécution de nous en certifier, donné à Tours en cours de visite les 17 juin 1761" et signe X Henry arch. de Tours."

Des restaurations de la fin du XVIIIe siècle

L'abside et le chœur auraient été selon Carré de Busserole restaurés peu avant la Révolution aux frais de Charles-François de Sévelinges, écuyer, seigneur de Cangé, dont les armes figurent sur la clef de l'arc qui sépare le chœur du sanctuaire : "*D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2,1*". La clef de l'arc triomphal semble de même facture et représente une croix avec les insignes de la crucifixion.
Carré de Busserole signale également un litre funéraire qui entourait l'église à l'extérieur. Ce litre qui était décoré d'écus d'archevêque de Tours a totalement disparu à la suite des restaurations successives de l'édifice.

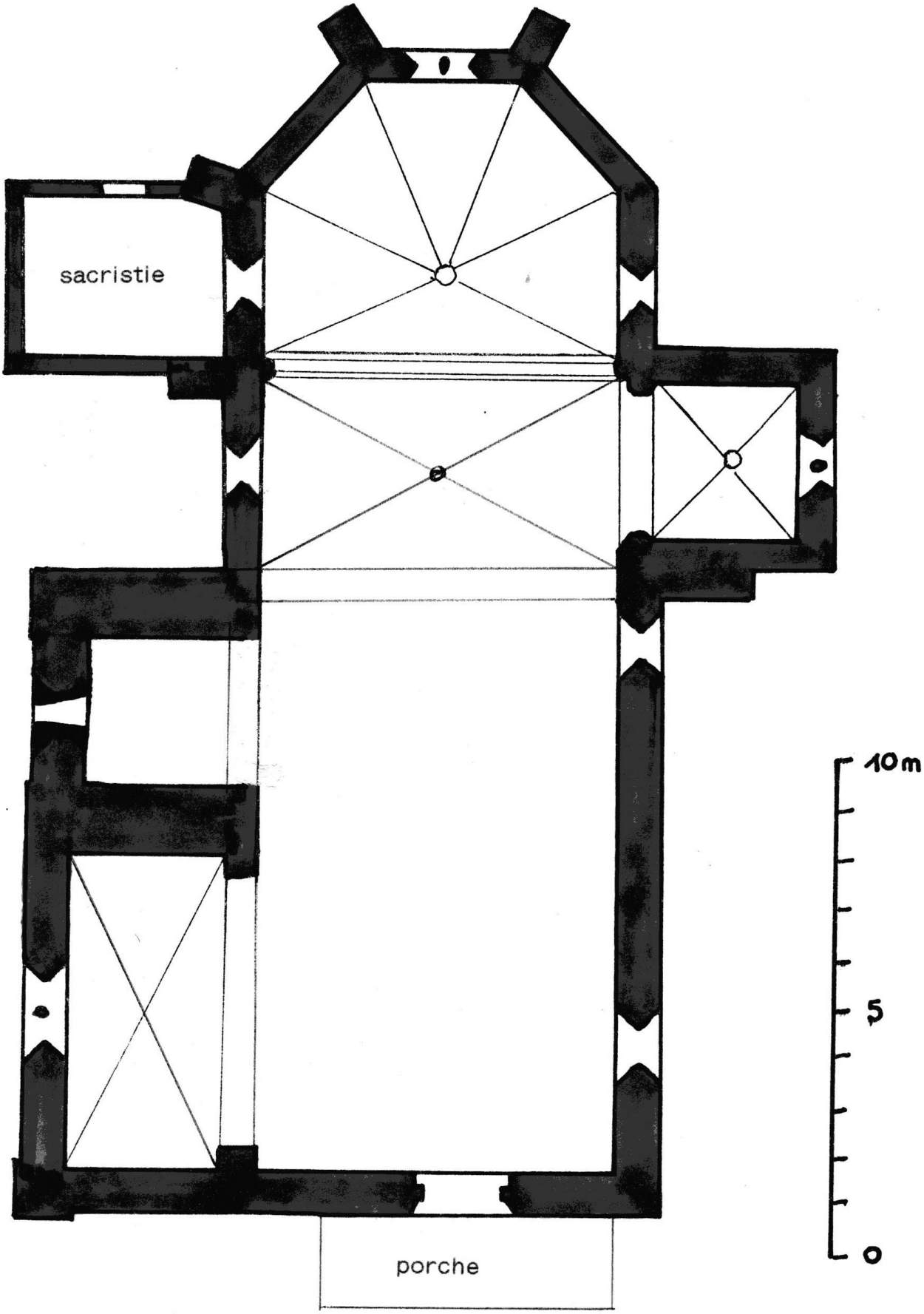

L'église à la veille de la Révolution

La Révolution

L'église lieu de réunion

Avant et pendant la période révolutionnaire, le lieu de réunion de la population et de la Municipalité était la porte principale de l'église, ou bien l'église, elle-même :

- *"aujourd'huy dimanche 26 avril 1789, nous sindic et commisaire député de la municipalité nous nous sommes assemblés au lieu ordinaire par devant la principale porte de l'église de Larcay sur laquelle le sindic nous a représenté une lettre que les messieur procureurs sindics de la commission intermédaire de Touraine pour..."*
- *"aujourd'huy 31 janvier 1790... l'assemblée générale de la communauté des habitants dudit Larcay s'est réunis dans le lieu saint de l'église pour faire la nomination des officiers de la nouvelle municipalité pour la paroisse de Larcay..."*
- *"aujourd'huy le vint de juin 1790 monsieur le curé de Larcay, sindic et mère de la municipalité a célébré la Sainte messe en son église et après la lecture des la Sainte Evangile a monté en chaire et a faite la publication du rolle de la dite paroisse, de la taille capitation et de la corvée pour l'année 1790."*

La vente des biens nationaux

Les biens de l'archevêché

Le 30 novembre 1790 François Pëtibon, laboureur et fermier de l'archevêché, demeurant au château de la prévôté, expert fut nommé par la municipalité et Charles de Montigny, notaire royale résident à Saint-Avertin, pour faire l'inventaire et l'estimation des biens de l'archevêché. Cette estimation se monta à 28 510 livres.
Ces biens ont été vendus :
- le 3 janvier 1791, à Goujon Bouchereau : la métairie de La Grange (27,12 ha) en 10 parcelles.
- le 27 mai 1791, à J.F. Veudiot Latour : 4,62 ha de pré.
- le 2 juillet 1791, à M. Allaire, et U. Héron : 3,3 ha de pré.
- le 12 septembre 1791, à E. Doudon Leduc : 13,01 ha de friche.
- le 16 germinal an III (5 avril 1795) : prés.

Les biens de la cure et de la fabrique

L'inventaire et l'estimation des biens de la cure furent fait au même moment par la même personne. Ces biens avaient une valeur de 5770 livres :

- 1 arpent de pré appelé la Fosse Monteveant (700 livres),
- 3/ 25 chaînées de pré (100 livres),
- 4/ 50 chaînées (200 livres),
- 5/ 64 chaînées de pré (350 livres),
- 6/ 64 chaînées de pré (350 livres),
- 7/ 20 chaînées de pré (80 livres),

- 8/ 40 chaînées de pré (250 livres),
- 9/ 50 chaînées de pré (200 livres),
- 10/ 50 chaînées de pré (200 livres),
- 11/ 10 châinées de vigne (60 livres),
- 12/ 1 quartier de pré (75 livres),
- 13/ 25 chaînées de vigne (75 livres),
- 14/ 6 chaînées de vigne (192 livres),
- 15/ 33 chaînées de vigne (405 livres),
- 16/ 16 chaînées de vigne (192 livres),
- 17/ 33 chaînées de terre (66 livres),
- 18/ 4 chaînées de terre (8 livres),
- 19/ 75 chaînées de terre (150 livres),
- 20/ 30 chaînées de terre (350 livres),
- 21/ 25 chaînées de terre (75 livres),
- 22/ 25 chaînées de terre (87 livres),
- 23/ 25 chaînées de terre (50 livres),
- 24/ 40 chaînées de terre (120 livres).

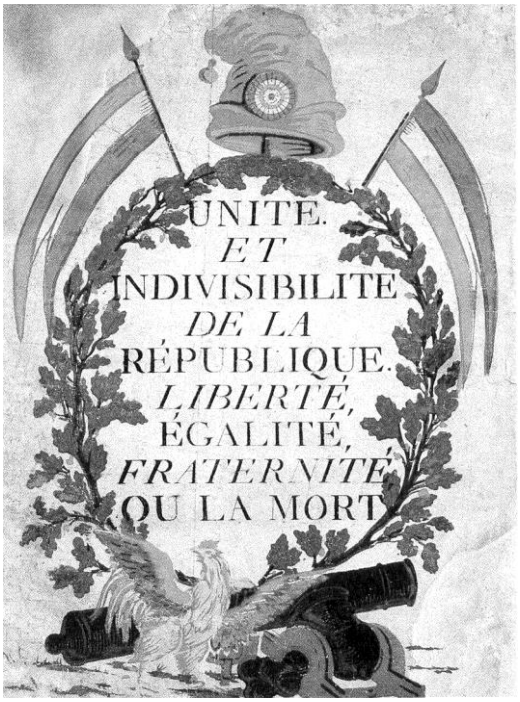

Ces biens furent vendus :
- le 1 juin 1791, à J. Androuin (0,66 hectares de pré), à H. Fontenay (1,88 hectare de pré), à J. Veudiot Latour (0,66 hectare de pré).
- le 17 août 1791, à J. Androuin, E. RObichon, P. Serreau, F. Girollet, M. Moreau (2,08 hectares de terre labourable en 7 parcelles).
- le 19 mars 1791, à D. Chenillé (0,07 hectare de vigne).

Les prés de la fabrique de Larcay furent vendus le 13 et le 15 mars 1793.

Les autres établissements religieux

D'autres établissements religieux possédaient des biens dans la paroisse de Larcay :
- Le couvent des Ursulines (vente du 4 mai 1791 et du 10 août 1791).
- La cure St-Etienne (vente du 9 Floréal an III).
- La cure de Véretz (ventes du 19 mars 1792 et du 15 mars 1793).
- La chapelle de Cangé (vente du 21 Nivôse an III).
- Les Feuillants (vente du 24 juillet 1792 : ferme Livaudière).
- La fabrique de St-Avertin (vente du 2 janvier 1793)
- La fabrique de St-Saturnin (vente du 15 mars 1793).
- Le chapitre et la fabrique de St-Gatien.
- les Dames du Refuge.
- Le collège Tours.
- L'école de Montlouis.

Mais aussi les prisons de Tours (vente de prés du 9 Floréal an III).

Les curés constitutionnels

- Le 23 janvier 1791 "*à l'issue de la messe paroissiale en présence du maire et officiers municipaux et du conseil général de la commune et des fidèles*" Louis Cartier jure d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi et de maintenir de tout son pouvoir la constitution civile du clergé décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le roi.

- Le 8 mai 1791, Jean Baptiste Bodin, religieux bénédictin, a prêté le même serment. Le lendemain, lors de la prise de fonction du nouveau curé, l'inventaire des linges et ornements a été fait dans la sacristie.
- Le 16 octobre 1791, un débat éclate au sein de la Municipalité, car la paroisse est menacée de suppression. Une querelle apparaît entre conformistes et non conformistes au sujet du prêtre constitutionnel.
- Le 21 oct. 1792, fut réalisé l'inventaire de l'argenterie de l'église. Il fut noté qu'elle n'était pas grande valeur.
- Le 22 décembre 1792, Monsieur André Augustin Chaumier, curé, arrive dans la paroisse et prête serment. Le même jour l'inventaire est fait dans la sacristie (pour avoir le détail des inventaires, voir les registres de délibérations de la Municipalité).

Une cloche est envoyée au district

Il y avait deux cloches dans le clocher. Le 19 frimaire an II (9 décembre 1793), la Municipalité reçoit l'ordre d'en descendre une pour l'envoyer au district, à Tours, sans doute pour être fondue pour faire des canons. Le 29 frimaire an II (19 décembre 1793), la cloche a été descendue et mise dans la charrette du citoyen Pierre Bouthier, avec l'argent, le cuivre et le fer de l'église.

La fin des traditions

"*Le conseil du département informé que la municipalité de Larcay se propose de faire célébrer le 15 de ce mois (août 1793) la procession qui avoit lieu par suite du voeu de Louis XIII, considérant que cette procession a formellement été proscrite par un décret de l'Assemblée Nationale, considérant que tout ce qui émane des rois doit être en horreur à tous les républicains, arrête, oui le procureur général sindic que défenses sont faites au citoyen curé de Larcay de faire, sous quelque pretexte que ce soit, la procession dite du voeu de Louis XIII. Enjoint à la Municipalité de Larcay d'empécher que la dite procession ait lieu, la rendant personnellement responsable de ce qui pourroit être fait à cet égard, en contravention à la loi, et sous peine d'être poursuite comme prévenue de provocation aux cérémonies tendantes au souvenir de la royauté*" (Archives départementales d'Indre-et-Loire : Lm 80 folio 146).

- Le 5 ventôse an II (23 février 1794), le presbytère étant vacant et la maison commune étant en mauvais état, le Conseil Municipal fait une demande auprès du district pour transformer le presbytère en maison commune.

- 30 prairial an 2 (18 juin 1794), une réunion a lieu devant "*la porte du temple de l'être suprême*" pour la vente d'un pré de la cure.

L'exercice du culte finira par être supprimé pendant la Terreur, et ce n'est qu'avec Napoléon et le Concordat que l'église Saint-Symphorien de Larcay, reprendra du service.

Les grandes transformations du XIXe siècle

Chronique

- 10 frimaire an 11 (1801) : achat d'une corde de cloche à Bernard Cordier. Il est noté dans le registre des délibérations de la Municipalité "*la neccésité de la dite corde pour sonner la cloche qui est le seul instrument pour réunir les citoyens tant pour les assemblées que pour les évènements extraordinaires qui pourraient arriver dans la commune, telle incendie ou inondation*".
- an 11 (1802-1803) : réparation à la couverture de l'église et réparation de la cloche qui menaçait de tomber.
- 1 frimaire an 12 (1803) : sélection d'une liste de personnes pour la constitution de la fabrique. Ces personnes sont choisies parmi les plus imposées de la commune.
- 29 frimaire an 12 (1803) : serment de Jean Baptiste Fournier, nouveau curé.
- 6 nivose an 12 : nomination de deux fabriciers. Jacques Goupil, tisserand, et Paul Endrouin.
- Ventôse an 13 (1804) : un projet de translation du cimetière, en exécution de l'article 5 de l'arrêté du 20 pluviose an 13, fut établi par la Municipalité, mais faute de trouver un lieu convenable à l'installation du nouveau cimetière et vu que les voisins ne se plaignaient pas de l'ancien, ce projet sera ajourné.
- 3 germinal an 13 (1804) : adjudication des réparations à faire à la couverture de l'église du côté est.
- 11 novembre 1806 : inventaire des linges et ornements dans l'église.
- 15 mai 1814 : le Conseil Municipal s'oppose à la suppression de la paroisse de Larcay, et à son rattachement à celle de Véretz. La Municipalité signale au préfet que l'église est en bon état, et qu'il existe une certaine haine entre les habitants de deux communes. Elle prétend que les gens de Véretz n'accepteraient pas que ceux de Larçay rentrent dans leur église. L'église de Larcay sera malgré tout rattachée à celle de Véretz, comme annexe à cette dernière.

Restauration de la couverture de l’église et des murs du cimetière

Le 29 novembre 1815 a lieu l'adjudication des travaux de couverture de la sacristie et du porche oiuest de l'église, à Jean Morineau, couvreur. Le 22 octobre 1820, un devis des réparations du reste de la couverture de l'église, est établi par Jean Morineau, couvreur à Véretz (101 francs). Ce devis sera approuvé par le Conseil Municipal le 13 mai 1821. Les travaux seront adjugés à Jean Morineau, le 10 mars 1822.

Le même jour, a été adjugés les travaux de restauration des murs du cimetière (construits en 1812), à Paul Rouillé. Le devis de cette dernière restauration avait été établi, le 14 mai 1821, par François Jean, maçon à Véretz (204 francs). Ces travaux ont été réceptionnés le 8 mai 1822.

Achat d'un presbytère : 1826

Une maison située, non loin de l'église (annexe actuelle de la mairie, près de l'école) a été achetée par la Municipalité pour faire un presbytère. L'acquisition et les travaux de réparations étaient estimés à 7500 francs. Pour faire cette dépense, la Municipalité vendit une lande communale.

Grandes restaurations intérieures : 1827-1828

C'est en 1827 que la chaire, la table de communion (grille de séparation du chœur et de la nef), six stalles, un confessionnal (aujourd'hui disparu) ont été construits. Un maître-autel, un tabernacle et son exposition ont été confectionnés. Le marche-pied du maître-autel fut restauré. Une menuiserie fut placée sur les murs du chœur. Les trois autels et le grand Christ furent repeints. Un banc de la fabrique et un banc pour les membres de la Municipalité furent placés dans l'église. Un coffre fut fourni pour la sacristie. Le bénitier date également de cette campagne de travaux.

Pendant ces restaurations, le carrelage de toutes les parties de l'église a été restauré, ainsi que les marches du chœur et celles de la chapelle St-Roch (actuel chapelle St-Vincent). Les deux autels placés dans la nef ont été déplacés pour être mis, un sur le côté est de la chapelle St-Roch et l'autre sur le côté est de la chapelle des fonts.
Le contrefort de l'angle nord-ouest et le contrefort situé près de la sacristie ont été restaurés ainsi que les plafonds de la nef et celui de la chapelle des fonts (actuelle sacristie). Les deux fenêtres du mur sud de la nef ont été agrandies en hauteur et en largeur. La portail principale de l'église a été agrandi et y fut mis une porte à deux vantaux. La pointe du clocher a été restaurée. Les trois boules avec le coq de la croix du clocher ont été remplacées. Les couvertures ont été restaurées.

Les entrepreneurs :
- le sieur Baslé pour le maître autel, et le lambris des côtés.
- M. Perrault pour la peinture et la dorure du maître-autel, et la peinture des lambris des côtés...
- Louis Arrault pour la porte d'entrée, les marchepieds, le carrelage, la restauration des contreforts.
- le sieur Neret pour les couvertures.

Tous ces travaux furent réceptionnés le 26 septembre 1828.

La première horloge du clocher, d'après un graffiti du 29 mars 1834, fut posée par monsieur Gaudereau.

Le nouveau cimetière : 1839

En 1827, on constata à nouveau que le cimetière était mal placé, devant l'église au milieu du bourg. Il était difficile de trouver un emplacement convenable. Le desservant proposa une partie du jardin du presbytère du côté est de l'église. Ce projet sera adopté, mais en 1838, on s'apercevra que cet emplacement ne convenait pas. De plus les terres qui entouraient l'église, qui étaient plus hautes que le sol de cette dernière, pourrissaient la base des murs.

La fabrique était sans ressource pour financer la translation du cimetière qui devait être complètement à la charge de la Municipalité.

Le terrain choisi était planté de vignes, il fut acheté à monsieur Robin, le propriétaire, et les travaux de clôture du nouveau cimetière purent se faire dans le courant de l'année 1839.

Réparation du clocher : 1841

Plusieurs devis furent établis et entre chacun d'eux les réparations à faire, pour restaurer le clocher, devenaient de plus en plus importantes. Le dernier devis date du 24 février 1841 ; il fut adopté. Les travaux consistaient au remplacement des pierres endommagées du beffroi et de la flèche du clocher, par des pierres dures de la carrière de Sainte-Maure. L'aspect actuel du haut du clocher est dû à cette restauration.

Chronique :

1851 : pose d'une gouttière en plomb du côté Ouest.

1852 : le Conseil Municipal poursuit en justice M. Maurice, acquéreur du presbytère pendant la Révolution, qui avait fait construire un hangar le long d'une fenêtre de l'église, entre la sacristie et le clocher. De plus M. Maurice s'était approprié le grenier de la sacristie. Dans l'acte de vente du presbytère et du jardin, le nouveau propriétaire avait le droit de boucher les fenêtres de l'église mais cette disposition fut annulée en cour d'Etat par un arrêt de la cour de cassation.

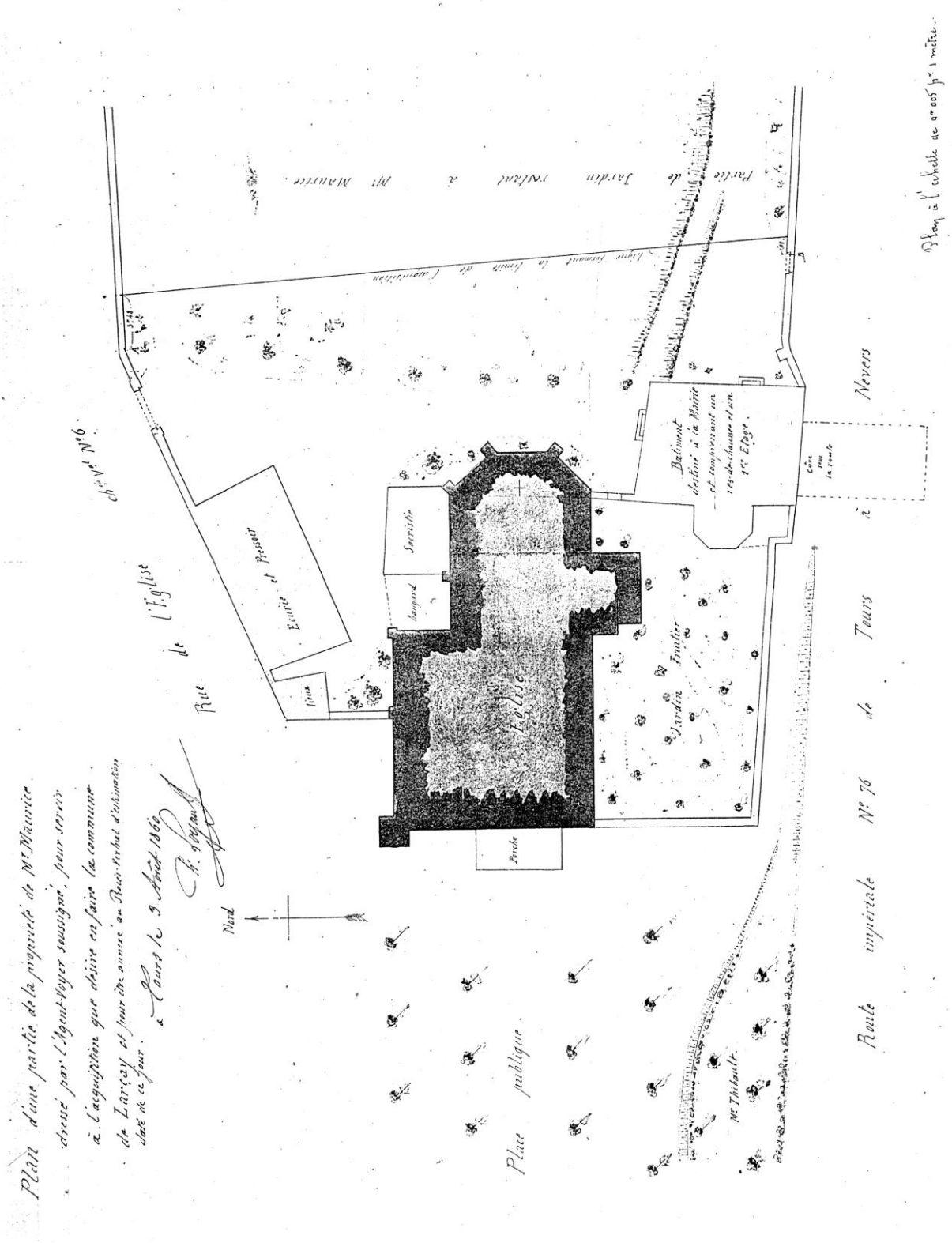

1856 : plantation d'arbres sur l'ancien cimetière.

26 décembre 1858, le Conseil municipal constate que la cloche, ayant cassée accidentellement, devait être refondue. C'est le sieur Blaise Gaudry, fondeur à Tours, rue St-Martin (devis du 22 décembre : 1858 francs) qui effectua ce travail. Le poids de l'ancienne cloche était de 219 kg.

1860 : achat par la commune de la mitoyenneté des murs de l'église et des terrains qui l'enclavent. Nivellement de la cour du presbytère.

L'agrandissement de l'église : 1869-72

Le 12 mai 1868, la Municipalité constate que l'église est trop petite. Les assistants vont chercher une place jusque dans le sanctuaire. Les murs du sanctuaire sont couverts d'une couche de moisissure. Le pavé suinte l'eau. La sacristie est complètement délabrée. Un projet de restauration et d'agrandissement de l'église sera donc envisagé.

Le premier agrandissement consistera en la construction d'une chapelle de la Vierge symétrique à la chapelle St-Vincent. Cette chapelle est venue s'insérer entre le clocher et l'ancienne sacristie aujourd'hui disparue qui était placée le long du chœur. Les sculpteurs se sont inspirés, pour faire les culots qui supportent la voûte, des sculptures de la chapelle sud. Le remplage de la fenêtre tend aussi à imiter le remplage de la baie à laquelle elle fait face.

La voûte de la chapelle St-Vincent a été restaurée.

Cet agrandissement se fera également au détriment de l'ancien cimetière à l'ouest. L'ancienne façade sera détruite et la façade actuelle, de style néo-gothique flamboyant sera reconstruite à environ 3 mètres de l'ancienne. Cette nouvelle façade est percée d'une fenêtre en tiers-point. La nouvelle porte principale, est bordée de pinacle, et décorée d'un arc en accolade surmonté d'un fleuron. Un contrefort en biais surmonté d'un pinacle a été placé à chaque angle.

Le mur sud de la nef a été complètement transformé. Il était percé de deux fenêtres. Ces fenêtres ont été remplacées par trois baies de style néo-gothique munies de vitraux sortis des ateliers de monsieur Lobin, maître verrier de Tours. Une voûte en brique est venue couvrir la nef agrandie. Le pignon situé au-dessus de l'arc triomphal a été décoré par une fresque réalisée par monsieur Butin.

L'ancienne chapelle de la Vierge, dans le coin nord-ouest de l'église, a été bouchée par un mur, afin d'être transformée en sacristie.

Le projet prévoyait le remplacement des voûtes du chœur par des voûtes en briques et l'exhaussement de ces voûtes placées trop bas par rapport aux nouvelles voûtes de la nef. Mais ce projet sera suspendu faute de fonds, comme le projet qui prévoyait que le sol du chœur et celui de la sacristie soient surélevés, afin de les porter au-dessus des terres qui entouraient l'église.

A ses travaux, nous devons bien sûr rajouter la réfection de la charpente et de la couverture, ainsi que quelques réparations au clocher de l'église, la réfection des enduits extérieurs et la pose de gouttières.

Pendant le cours des travaux, on s'apercevra que le mur sud de la nef n'était plus d'aplomb. Pour le renforcer, deux contreforts furent construits entre les nouvelles fenêtres.

Le devis de tous ces travaux se montait à 8000 francs. La fabrique participa à la hauteur de 1500 francs, monsieur le curé grâce à l'apport de dons volontaires, donna 2000 F, et la commune, 1500 F. Le Ministère de la Justice et des Cultes apporta une aide, tout d'abord de 1400 F, le 28 février 1870, puis de 2000 F, le 22 mars 1869.

En 1872, quelques travaux complémentaires viendront achever la restauration. On a abaissé la toiture de la sacristie qui obstruait une fenêtre dont le vitrail venait d'être placé, on a percé une porte dans le mur ouest de la chapelle St-Vincent et sept tilleuls ont été arrachés sur la place.

La nouvelle chapelle de la Vierge de 1870

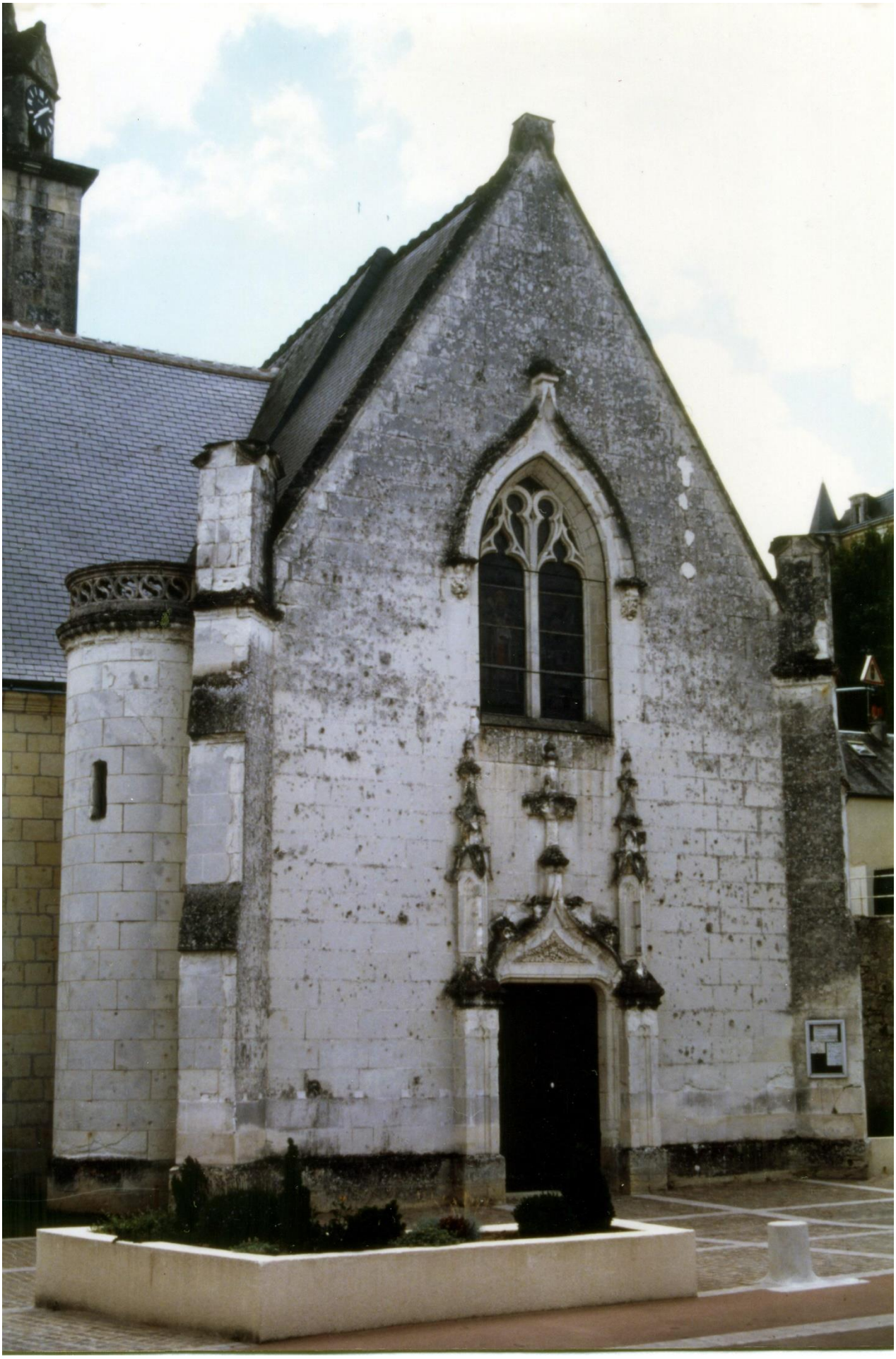

La nouvelle façade principale ouest néogothique de 1870

Le mur sud, bien que de style gothique, est de 1870

Construction de la tribune et de la tourelle d'escalier : 1876

Cette construction a été faite avec le financement et sur l'initiative de la fabrique. Le Conseil Municipal n'est pas intervenu dans cette dépense (délibération du 28 février 1875). La construction de la tribune a été motivée par la trop grande exiguïté de l'église. Il a fallu construire pour accéder à cette nouvelle tribune, une tourelle d'escalier placée à l'extérieur de l'église du côté nord et percer deux portes dans le mur nord de la nef, nouvellement construit, une au rez-de-chaussée et l'autre à la hauteur de la tribune. Le projet initial prévoyait de surmonter la tourelle d'escalier par une petite flèche en pierre. C'est sans doute pour une question de coût que cette flèche a été ajournée pour être remplacée par un balustre de style néo-gothique flamboyant. La Municipalité recevra pour cette construction une aide du ministère de la Justice et des Cultes de 800 francs pour un devis d'un montant total de 1641 francs.

L'agrandissement de la chapelle St-Vincent et la restauration des murs du sanctuaire : 1877

Le 24 mai 1877, le Conseil municipal donne l'autorisation à la fabrique de procéder à la restauration et à l'agrandissement de la chapelle St-Vincent, et d'établir dans cette chapelle un confessionnal. Ces travaux financés par la fabrique furent réalisés dans le courant de la même année. Le mur ouest de la chapelle a été reconstruit dans le prolongement du pilier de la nef, ce qui a donné un espace utilisable supplémentaire de 60 cm sur environ 3 m. Dans le même temps, la fabrique demanda l'autorisation de refaire les murs de la partie droite et gauche du sanctuaire endommagés par l'humidité. Nous pensons que c'est lors de cette reconstruction des bases des murs que les deux fenêtres des deux pans en biais du sanctuaire ont été percées et munies de vitraux (Ste-Lucie, St-Louis, et Ste-Adélaïde et St-Augustin).

Le chevet de l'église avec ses murs restaurés en 1877

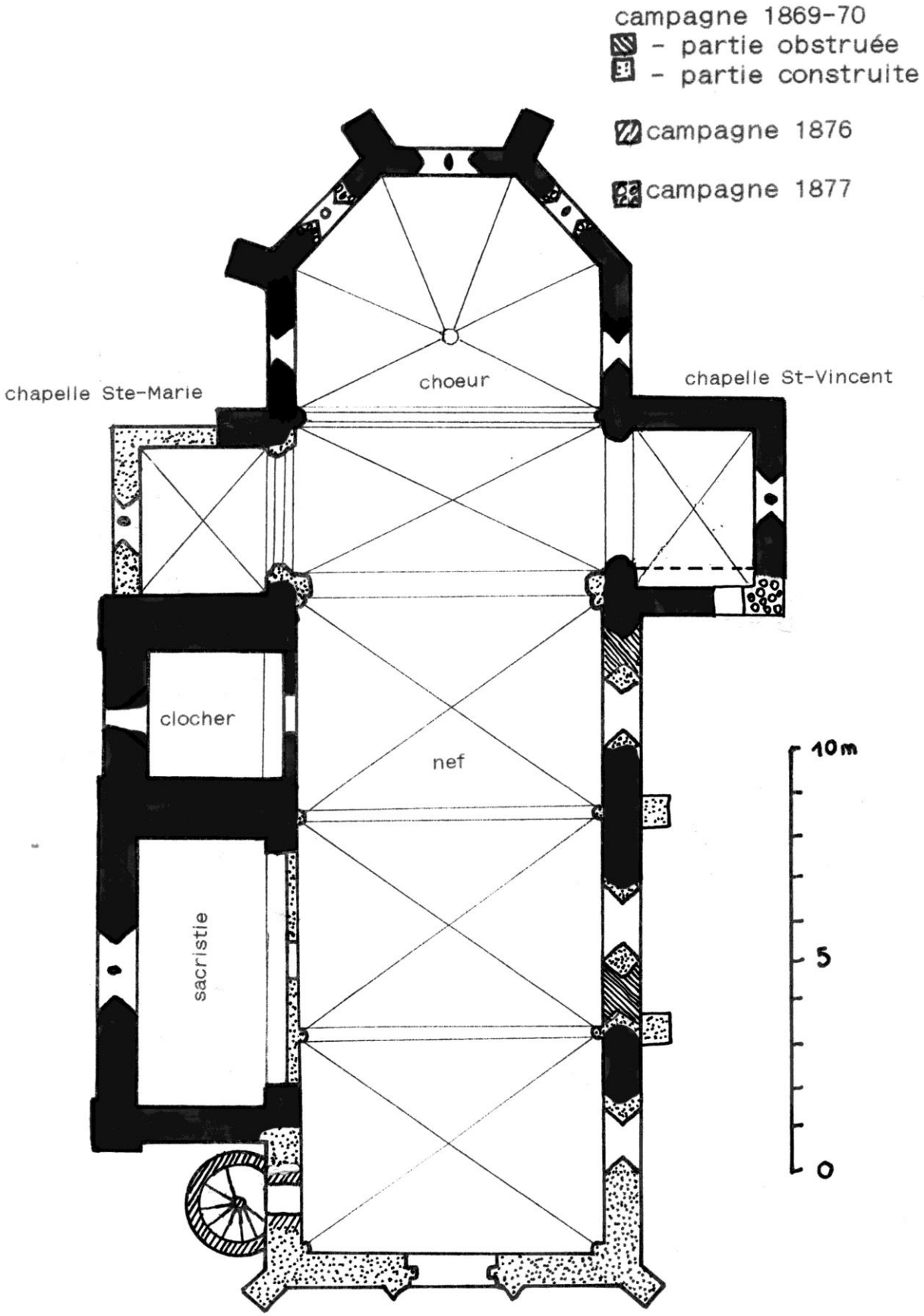

Les transformations de la fin du XIXe siècle : 1869-1876

XXe siècle
Restauration et entretien

Chronique

1905 : loi de séparation des biens des Eglises et de l'Etat. La fabrique est supprimée. La Municipalité, en tant que propriétaire de l'édifice, se retrouve seule responsable de la restauration de l'église Saint-Symphorien.

1913 : agrandissement de la place publique.

1933 : réparation du mur de soutènement de l'ancien presbytère et quelques travaux de réparation à la toiture de l'église.

1937 : restauration des deux pinacles et du fleuron de la façade ouest par l'entreprise Jaulard de Tours (couverture des pinacles et du fleuron en plomb laminé : 19 600 F).

14 mars 1937 : adjudication des travaux de couverture du pignon nord et de la croupe est et ouest du transept nord, à M. Thomas de Larçay.

11 avril 1944 : des bombardements par avions endommagent partiellement l'église (également détériorée par la destruction du camp de munitions de Larcay en 1946-47).

30 décembre 1946 : classement parmi les Monuments Historiques de l'église et de deux fragments de vitraux du XVIe siècle (fenêtre nord de la chapelle nord et fenêtre d'axe du chœur)

16 septembre 1948 : le Conseil Municipal examine une expertise des dégâts faits par les bombardements (47 000 F).

1949 : réparation de la toiture de l'église afin de mettre hors d'eau la charpente. Les travaux sont réalisés par M. Dupuy.

1950 : remise en état du mur de soutènement de la place de l'église (80 000 F).

1952 : construction d'un trottoir autour de la place de l'église.

Début 1954 : restauration de la couverture de l'église et remplacement de gouttières.

1955-59 : restauration, sous la direction de M. Vitry, architecte en chef des Monuments Historiques, par l'entreprise Guimard père et fils, des vitraux endommagés

par les bombardements. La Municipalité a reçu une aide pour ces travaux de 11 500 F de l'association "Protection des Monuments Historiques d'Indre-et-Loire". Le curé de Larcay lança une souscription, pour financer une partie de cette restauration. Une subvention de 85 814 F sera versée à la commune pour payer les dommages de guerres dont cette restauration faisait partie.
Les vitraux restaurés sont : deux vitraux du mur sud de la nef ; le vitrail de l'axe du chœur et les deux vitraux des murs sud et nord du chœur ; le vitrail de la sacristie et celui de la chapelle nord.

1962-63 : restauration de la partie haute du clocher avec pose d'un chaînage métallique cerclant la flèche ; réfection de la corniche du clocher ; chaînage en béton ; reprise des claveaux de l'entablement du fenestrage du clocher (notamment de la colonnette et du chapiteau de la façade Nord). Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Emile Terrier de Tours sous la direction de M. Pierre Milande, architecte.

Pose d'une horloge avec cadran en tôle émaillée, et martellerie électromécanique frappant la cloche, par l'entreprise Bodet de Trémentines (à l'occasion de cette installation la Municipalité fit poser un compteur électrique).

1966 : réparation du toit de la sacristie de l'église : réemploi des plaques de zinc récupérées lors de l'extension du groupe scolaire.

1969 : pose d'un double contacteur à l'horloge.

1972 : restauration du vitrail de l'église par Van Guy.

1979 : achat d'une échelle pour monter au clocher et pose de crinolines de sécurité.

1979 : remplacement du cadran et du mécanisme de l'horloge par l'entreprise Bodet de Trémentines.

1984 : réparation et peinture des portes de l'église.

1985 : un état des lieux de l'église a été dressé par M. Burtkovic, architecte des bâtiments de France, afin de déterminer les restaurations à faire.

1988 : réfection de la toiture sur la façade Nord de l'église (25 338 F).

1989 : restauration du pignon et des rondelis de la façade nord et des contreforts nord et sud par l'entreprise Lillo (137 399 F).

1989 : installation chauffage (6 appareils radiants : 61 672 F).

1990-91 : restauration de la tourelle et des contreforts nord et sud de la façade ouest, des pinacles en partie haute des contreforts du pignon ouest, du fleuron du sommet de la pointe et des rondelis de ce pignon (349 899 F 47).

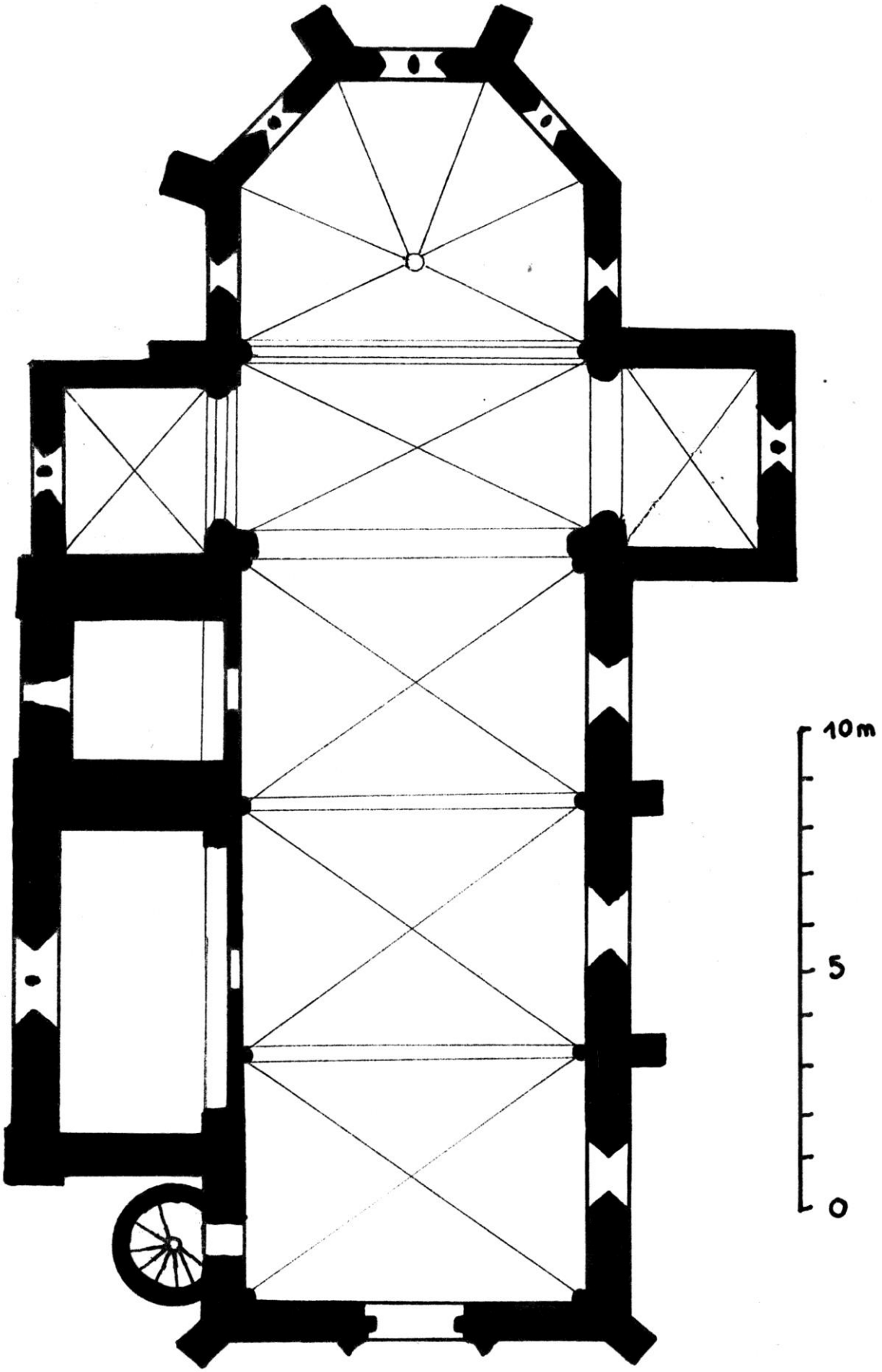

Plan au sol de l'église aujourd'hui

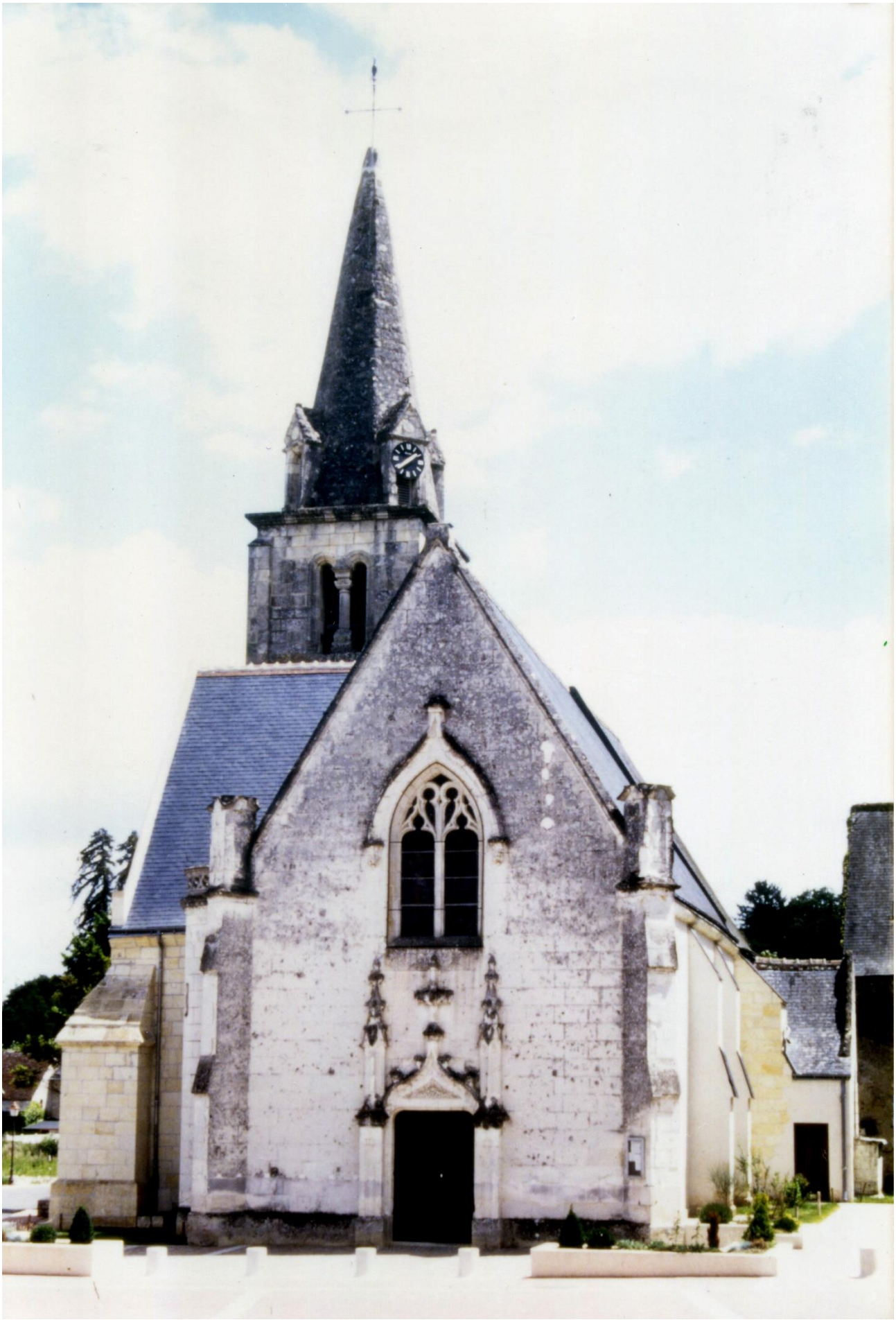

Les Sources

Archives communales

Registres des délibérations de la Municipalité.
Dossier : propriétés, gros travaux.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

C 297 : mention de réparations à faire au presbytère au XVIIIe siècle.
G 1 : cartulaire de l'archevêché.
G 833 : fond de la cure et de la fabrique
Larcay dépôt des communes :

- 1 D : registres de délibération de la Municipalté.
- 1 E : registres paroissiaux.
- 2 M : dossier église, presbytère, cimetière.
- 1 P : culte.

E 148 : aveu du seigneur de Larcay.
Lm 80 ; Lv 611 ; Lv 629 ; Lv 630 : période révolutionnaire
Série Q : vente des biens nationaux de première origine (en cours de classement).
5 V 2 : demande de secours pour les restaurations.
6 V 5 (388) : comptabilité de la fabrique (1837-1905)

Bibliographie

Carré de Busserole : dictionnaire.

Caisso (René) : *La vente des biens nationaux de première origine dans le district de Tours (1790-1822)*, Biblio. Nat. : Paris, 1967. coll. de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution Française.

Ranjard : la Touraine archéologique.

Nicolas Huron, historien chercheur conférencier
7, rue Jean Joly, 41000 Blois, tél. 02.54.74.18.32
Site internet : http://nicolas-huron.e-monsite.com/
Blog : http://patrimoine-rural.com/